AMNESTY INTERNATIONAL

Mon corps, mes droits...

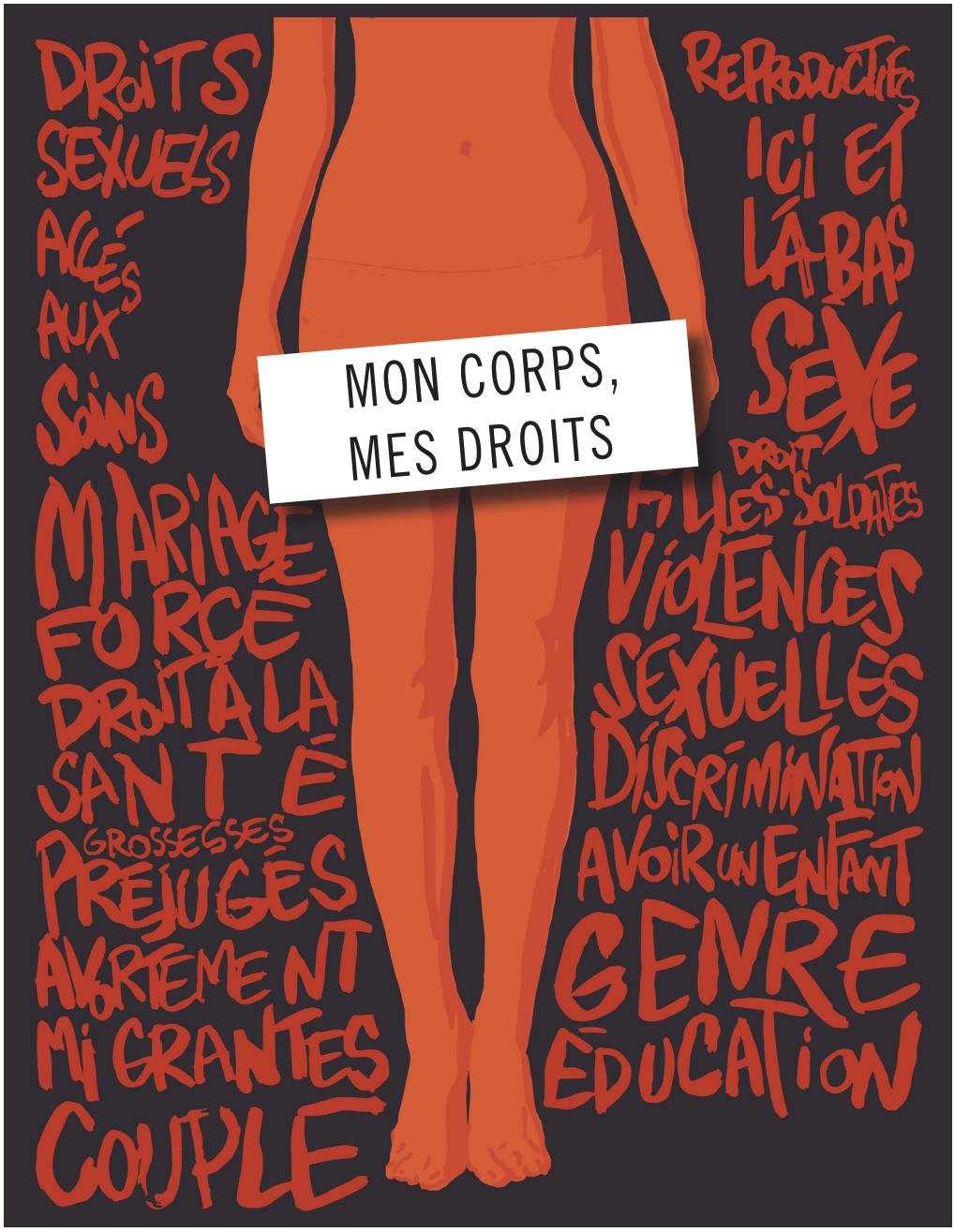

Livret d'activités
Avril 2014

Commission éducation aux droits humains
Amnesty International France

Réf : SF 14 EDH 21- document public

Édito

Des activités pour chacun

Cet ensemble de fiches propose des activités pour tous les publics dès 3 ans, que ce soit en milieu scolaire ou en éducation non-formelle. Les activités sont centrées sur la connaissance des droits sexuels et reproductifs (DSR), sur les violations qu'ils connaissent et sont donc en phase avec la vie quotidienne des jeunes.

Que ces droits soient respectés, ici et ailleurs, que les victimes potentielles ou non de leur violation sachent comment se défendre, défendre les autres, c'est en enjeu essentiel pour ce public.

En particulier hors du milieu scolaire

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de ne pas se limiter au public scolaire, mais d'aller à la rencontre des jeunes qui n'ont pas forcément un large accès à l'information :

- Avec des intervenants d'associations de quartier qui travaillent sur la question des DSR, ou du moins en lien avec eux.
- Auprès des centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, médiathèques, clubs dans les quartiers, abris de jour pour les plus démunis, etc.
- En tissant des liens avec les travailleurs sociaux, les membres du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), les personnes qui assurent des cours d'alphabétisation, etc.

Mode d'emploi

- Les activités sont regroupées en thèmes :

1. Les droits sexuels et reproductifs,
2. Les stéréotypes,
3. Les violations des DSR,
4. Un chapitre traite spécifiquement de la littérature jeunesse avec bibliographie et filmographie.

- Chaque activité indique :

1. L'âge conseillé,
2. Les objectifs,
3. Les méthodes,
4. Le matériel nécessaire,
5. Le déroulement point par point que chacun peut adapter à ses buts.

- Des documents sont nécessaires pour la plupart de ces activités et vous sont donnés sous forme d'annexe (pour faciliter la reproduction) que vous trouverez à la fin du livret.

Les membres de la
commission éducation aux droits humains

Pour compléter les propositions d'activités de ce livret vous pouvez consulter le kit pédagogique suivant : http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/kit-pedagogique.pdf

Ce document est très largement inspiré du « cahier d'exercices » publié par la section belge francophone. Un grand merci pour leur travail.

Il complète le livret théorique (*Réf : SF 12 EDH 20).*

La commission EDH de Amnesty International France
comedh@amnesty.fr

Sommaire

Droits sexuels et reproductifs p 3
Stéréotypes p 15
Violations p 27
Littérature jeunesse et filmographie p 39
Annexes p 45

QUIZ ADOLESCENTS 12 - 14 ANS

Initier aux droits sexuels et reproductifs

Principes généraux

Public

Pour les adolescents de 12 - 14 ans.

Objectifs

- Découvrir les droits sexuels et reproductifs,
- Comprendre les raisons et conséquences du mariage forcé,
- Reconnaître les violations des DSR.

Méthode

- Quiz,
- Expression orale et écrite.

Matériel

- La fiche QCM (annexe pages 45/46),
- La fiche texte à trous + témoignage (annexe page 47),
- Un tableau...

Durée :

Deux fois 45 mn.

Déroulement

Première étape

Les droits sexuels et reproductifs sont apparus progressivement et ont été reconnus par les États dans différents textes. Le quiz présenté en annexe permet d'introduire les droits sexuels et reproductifs en général : quels sont-ils, qui peut s'en prévaloir ?

Quiz

- Distribuer le QCM et préciser le principe de celui-ci puis inviter chacun à répondre aux questions,
- Bien préciser qu'il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

Réponses pour l'animateur

- Question 1 : A, B et C.

Les droits sexuels et reproductifs, c'est d'abord la question du choix de sa sexualité, de sa vie de couple et de famille, de son orientation sexuelle. C'est aussi le droit à la protection contre les violences sexuelles et à la santé maternelle et reproductive.

- Question 2 : A, B et C.

Tout le monde, homme ou femme, enfant ou adulte, a des droits sexuels et reproductifs.

- Question 3 : A.

L'information sur les droits sexuels et reproductifs est primordiale si l'on veut que ces droits soient connus de tous et réellement appliqués.

- Question 4 : A.

La violence sexuelle dans le cadre scolaire est un fléau dans de nombreux pays. Aux États-Unis par exemple, selon une étude d'Amnesty International, 83 % des filles (âgées de douze à seize ans environ) scolarisées dans l'enseignement public ont été victimes de harcèlement sexuel, sous une forme ou une autre.

- Question 5 : A et C.

Les droits sexuels et reproductifs ont été reconnus au fil des ans dans différents textes internationaux. Plusieurs pratiques traditionnelles et/ou culturelles néfastes ont donc été interdites, comme les mariages forcés ou les mutilations génitales féminines. Vivre son orientation sexuelle, et donc entre autres l'homosexualité, est protégé par le droit international. Cependant, la reconnaissance d'un droit de vivre son orientation sexuelle ne fait pas l'unanimité dans tous les pays et tous les groupes sociaux.

- Question 6 : A.

L'un des deux conjoints au moins n'a pas choisi de se marier dans un mariage forcé. Un mariage d'enfant est associé à un mariage forcé, car l'enfant ne peut pas donner de libre consentement. Ce sont le plus souvent les parents qui choisissent avec qui leur enfant va se marier, parfois dès la naissance.

- Question 7 : V.

Les femmes défenseures sont souvent victimes de violences sexuelles pour les « punir « de leur engagement. Les violences peuvent émaner de l'entourage proche de ces femmes (famille, communauté).

- Question 8 : A, B, D.

Certaines femmes sont plus vulnérables que d'autres, en particulier si elles vivent en situation de pauvreté et d'isolement.

- Question 9 : B.

Les filles ne sont pas plus intelligentes ou plus douces que les garçons, ni naturellement plus douées pour s'occuper des enfants ou des tâches ménagères. Ce sont des préjugés que nous avons depuis notre enfance sur les filles et les garçons.

- Question 10 : A, B et C.

Les gouvernements se sont engagés au travers de nombreux textes internationaux à protéger les droits sexuels et reproductifs des femmes.

Mise en commun et exploitation des réponses

- Mise en commun des réponses (voir le mémo plus bas),
- Retour sur les droits en général, les DSR en particulier,
- Avec les plus grands adolescents, voir les textes qui tentent d'assurer ces droits,
- Chercher dans l'actualité des violations de ces droits.

Deuxième étape

Texte à trous

L'activité proposée ci-dessous est une répétition de ce qui a été vu pour aller plus loin.

On distribue aux jeunes un texte à trous avec ou sans les mots-clés selon les objectifs.

- Remplir le texte avec les mots, vérifier que tout est compris,
- On propose aux adolescents un des témoignages de l'étape pour les plus âgés :

Kourecha est sage-femme à Ali-Sabieh (Djibouti). Des amies lui demandent parfois d'exciser leur fille. « Je refuse toujours. J'essaye d'expliquer pourquoi. Moi-même, je suis encore habitée par le stress de ma propre excision. Ça revient dans mes rêves. J'avais sept ans. (…) Personne ne m'a dit : « du premier jour jusqu'à l'accouchement, tu ressentiras la douleur, tu auras des brûlures, des déchirures […]. Personne. » (T*émoignage rapporté par Céline Gautier et Marie Bryon, www.mafacondedirenon.be*).

Mise en commun et réflexion

- Quels sont les droits violés ?
- Quelles solutions pourrait-on envisager ?
- Quels sont les textes internationaux qui protègent ces droits ?
- Et si autour de moi, quelqu'un est concerné, que faire et comment faire ?

QUIZ ADOLESCENTS 14 - 16 ANS

Initier aux droits sexuels et reproductifs

Principes généraux

Public

Pour les adolescents de 14-16 ans.

Objectifs

- Découvrir les droits sexuels et reproductifs,
- Comprendre les raisons et conséquences du mariage forcé,
- Reconnaître les violations des DSR.

Méthode

- Quiz,
- Expression orale et écrite.

Matériel

- La fiche QCM (annexe pages 45/46),
- La fiche témoignages (annexe page 48),
- Un tableau...

Durée

Deux fois 45 mn.

Déroulement

Première étape

Les droits sexuels et reproductifs sont apparus progressivement et ont été reconnus par les États dans différents textes. Le quiz présenté en annexe permet d'introduire les droits sexuels et reproductifs en général : quels sont-ils ? Qui peut s'en prévaloir ?

Quiz

- Distribuer le QCM et préciser le principe de celui-ci puis inviter chacun à répondre aux questions,
- Bien préciser qu'il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

Réponses pour l'animateur

- Question 1 : A, B et C.

Les droits sexuels et reproductifs, c'est d'abord la question du choix de sa sexualité, de sa vie de couple et de famille, de son orientation sexuelle. C'est aussi le droit à la protection contre les violences sexuelles et à la santé maternelle et reproductive.

- Question 2 : A, B et C.

Tout le monde, homme ou femme, enfant ou adulte, a des droits sexuels et reproductifs.

- Question 3 : A.

L'information sur les droits sexuels et reproductifs est primordiale si l'on veut que ces droits soient connus de tous et réellement appliqués.

- Question 4 : A.

La violence sexuelle dans le cadre scolaire est un fléau dans de nombreux pays. Aux États-Unis par exemple, selon une étude d'Amnesty, 83 % des filles (âgées de douze à seize ans environ) scolarisées dans l'enseignement public ont été victimes de harcèlement sexuel, sous une forme ou une autre.

- Question 5 :

A et C. Les droits sexuels et reproductifs ont été reconnus au fil des ans dans différents textes internationaux. Plusieurs pratiques traditionnelles et/ou culturelles néfastes ont donc été interdites, comme les mariages forcés ou les mutilations génitales féminines. Choisir son orientation sexuelle, et donc l'homosexualité, n'est pas interdit par le droit international. Cependant, la reconnaissance d'un droit de choisir son orientation sexuelle ne fait pas l'unanimité dans tous les pays et tous les groupes sociaux.

- Question 6 : A.

L'un des deux conjoints au moins n'a pas choisi de se marier dans un mariage forcé. Un mariage d'enfant est associé à un mariage forcé, car l'enfant ne peut pas donner de libre consentement. Ce sont le plus souvent les parents qui choisissent avec qui leur enfant va se marier, parfois dès la naissance.

- Question 7 : A.

Les femmes défenseures sont souvent victimes de violences sexuelles pour les « punir « de leur engagement. Les violences peuvent émaner de l'entourage proche de ces femmes (famille, communauté).

- Question 8 : A, B, D.

Certaines femmes sont plus vulnérables que d'autres, en particulier si elles vivent en situation de pauvreté et d'isolement.

- Question 9 : B.

Les filles ne sont pas plus intelligentes ou plus douces que les garçons, ni naturellement plus douées pour s'occuper des enfants ou des tâches ménagères. Ce sont des préjugés que nous avons depuis notre enfance sur les filles et les garçons.

- Question 10 : A, B et C.

Les gouvernements se sont engagés au travers de nombreux textes internationaux à protéger les droits sexuels et reproductifs des femmes.

Mise en commun et exploitation des réponses

- Mise en commun des réponses,
- Retour sur les droits en général, les DSR en particulier,
- Voir les textes qui tentent d'assurer ces droits,
- Chercher dans l'actualité des violations de ces droits.

Deuxième étape

Témoignages

Distribuer les témoignages,

Pour chaque témoignage, il faut retrouver quel droit sexuel et reproductif n'est pas respecté.

Attention, parfois, plusieurs réponses sont possibles.

Mise en commun et réflexion

- Par petits groupes, les adolescents cherchent des solutions réalistes à ces situations,
- Mise en commun et recherche des textes permettant de les mettre en œuvre,
- On peut intégrer d'autres questions : sur les violences subies par les hommes, sur les pays pratiquant l'excision, les discriminations envers les personnes homosexuelles, etc.

Variante

On peut organiser un jeu en forme de quête dans lequel les participants doivent aller d'étapes en étapes pour trouver les bonnes réponses.

SAYNETES AUTOUR DES D.S.R.

Dans la peau de...

Public

13-18 ans,
Éducation non-formelle.

Objectifs

- Mobiliser des connaissances acquises sur les droits sexuels et reproductifs,
- Comprendre les causes et conséquences des violations de ces droits,
- Trouver des moyens d'action en groupe.

Méthode

- Travail de groupe et mise en commun des idées,
- Expression orale et gestuelle (saynète).

Matériel

- Papier et crayons,
- Espace pour une saynète,
- Suggestions de situations (annexe page 49),
- Déguisements / accessoires (facultatifs).

Durée

90 mn.

Déroulement

Première étape

Préparation

On divise les participants en groupes mixtes. Chaque groupe choisit une thématique spécifique :

- mariage forcé,
- accès aux soins et mortalité maternelle,
- mutilations génitales,
- choix d'avoir un enfant,
- éducation sexuelle,
- violences contre les femmes,
- femmes défenseures des droits humains,
- etc.

Rédaction

Une fois les thématiques choisies, les adolescents réfléchissent aux causes et aux conséquences de la violation du droit en question. Ils écrivent une courte histoire en lien avec cette violation, mettant en scène au moins trois personnages (par exemple : éducateur-trice, avocat-e, juge, association, assistant-e social-e, victime, membres de la famille, etc.).

Première variante possible

On peut ne choisir qu'une thématique, la même pour tous. Avantage, permettre des comparaisons dans le traitement. Risque, un certain ennui et des répétitions peu profitables.

Deuxième variante possible

On peut choisir de travailler sur l'une des situations présentées en annexe page 51, on fera réfléchir d'abord les jeunes sur les situations présentées : aurait-il été possible d'éviter d'en arriver là? Quels moments sont décisifs ? De qui cela relève-t-il ? La personne elle-même ? Son entourage ? Les institutions ? Etc.

Deuxième étape

- Rédaction de la saynète,
- Organisation de la mise en scène, des costumes éventuels.

Troisième étape

Chaque groupe interprète sa saynète.

Diverses possibilités

- Les animateurs réfléchissent avec le groupe sur chaque saynète,
- Ou cette réflexion se fait après le passage de tous les groupes,
- Ou on les groupe en fonction du thème choisi pour synthétiser les remarques.

La réflexion porte sur

- La forme, rapidement (respect des demandes préalables),
- Le fond : émotion, vraisemblance, conviction…etc…
- Réflexion plus générale : ces situations sont-elles répandues dans le monde ? Variantes ? Les droits présentés sont-ils (en principe) garantis par des textes, lois, conventions ?

Pour aller plus loin

- Qu'est-ce que je peux faire ? Attention portée aux victimes potentielles de ces violations, ici et maintenant,
- Agir avec une association de défense des victimes ou avec Amnesty International,
- Sur le site du Défenseur des droits, on trouve des propositions de saynètes, ici sur les personnes en situation de handicap :

À mimer ou à jouer, voici quelques situations possibles, en France et dans le monde ; il faut faire comprendre les difficultés au public :

- Margot est non-voyante. Elle vient de recevoir son chien-guide. C'est le grand jour, l'adolescente est très fière : c'est la première fois qu'elle sort seule dans la rue avec son chien. Mais arrivée au niveau du passage piéton, c'est la panique. (Personnages: Margot, les passants.)
- Marouane est muet. Arrivé dans un grand magasin, il veut acheter un objet. Comment l'expliquer au vendeur ? (Personnages : Marouane, le vendeur. Personnages supplémentaires : des vendeurs, des clients)
- C'est la rentrée des classes. Pendant la récréation, Mathilde, petite fille en fauteuil roulant, est isolée pendant que les autres enfants jouent dans la cour. (Personnages : Mathilde, deux enfants. Personnages supplémentaires : d'autres enfants et un surveillant).

Source : http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/kit-pedagogique.pdf

ET L'ÉTAT DANS TOUT ÇA ?

QCM sur les DSR...

Public
Tout public dès 10-12 ans.

Objectifs
- Introduire la notion de droits sexuels et reproductifs,
- Découvrir les droits bafoués des filles et des femmes,
- Découvrir le rôle des États dans la protection de ces droits.

Méthode
- Q.C.M,
- Travail en commun.

Matériel
- Exemplaires du QCM selon les participants (seuls ou par deux) (annexe pages 50/51),
- Affichage possible des conclusions à l'issue du QCM.

Durée
30 à 60 mn selon l'âge des participants.

Déroulement

Les droits sexuels et reproductifs sont apparus progressivement et ont été reconnus par les États dans différents textes. Ce quiz permet d'introduire les droits sexuels et reproductifs en général : quels sont-ils ? Qui peut s'en prévaloir ?

Distribution et réponses au QCM
- Distribuer le QCM et préciser le principe de celui-ci,
- S'assurer en fonction du public que le vocabulaire utilisé est compris,
- Seuls ou par duos, les participants répondent aux questions du QCM.

Mise en commun
- Selon les objectifs, affichage des points les plus importants / surprenants / inquiétants sur un mur,
- Et moi, que puis-je faire ? Ici, en France ? Pour moi et pour les autres ? Ailleurs ?

Réponses pour l'animateur
- Question 1. Réponses A, C et E

Réponse B : le droit de vote n'a rien à voir avec les droits sexuels et reproductifs. Il reste cependant un droit civique fondamental qui permet aux femmes de participer à la vie politique de leur pays.
- Question 2. Réponse D

Tout le monde a des droits sexuels et reproductifs. Les hommes et les femmes, qu'ils aient moins ou plus de 18 ans, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, en couple ou célibataires.

Réponse C : La Déclaration universelle ne crée pas d'obligations juridiques : elle ne peut forcer un pays à attribuer des droits sexuels et reproductifs à ses citoyens. Une déclaration n'est pas ratifiée par un État.
- Question 3. Réponses A, B et D

Réponse C : L'éducation sexuelle s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons. Il est essentiel que chacun

bénéficie d'informations sur la protection contre les maladies sexuellement transmissibles, les différents modes de contraception et les différents droits sexuels et reproductifs que l'on possède et sur les moyens de les faire valoir.

Question 4. La réponse fausse est la réponse B. Les femmes ne représentent que 18% des conducteurs à l'origine d'accidents mortels et seulement 26% des conducteurs responsables d'accidents corporels non-mortels (Source ONISR).

- Question 5. Réponse D.

Le Chili, Le Saint-Siège du Vatican, Malte, le Nicaragua et le Salvador sont les seuls pays au monde où l'avortement est interdit sans aucune exception. Les femmes qui y ont recours ainsi que le personnel médical impliqué peuvent donc être poursuivis en justice et être condamnés à des peines de prison.

- Question 6. Réponses A, C et D.

Le mariage forcé est l'union de deux personnes, peu importe l'âge qu'elles ont, dont l'une au moins n'a pas donné son libre et plein consentement au mariage. Les Nations unies ont reconnu que tout mariage avant 18 ans constitue un mariage forcé : un enfant n'a pas la maturité suffisante pour donner un consentement libre et éclairé.

Quelquefois, la tradition impose un voile qui cache la jeune fille lors du mariage, mais cela ne constitue pas une violation des DSR.

- Question 7. Réponses A, B et D.
- Question 8. La réponse fausse est la réponse C

En Belgique, 7 viols ont lieu chaque jour.

Réponse A : En Iran, le Code pénal précise que le témoignage livré par une femme devant un tribunal a deux fois moins de valeur que celui d'un homme. Si une femme signale qu'elle a été victime de violences, son seul témoignage ne suffira pas. Il lui faudra le témoignage de plusieurs « hommes honnêtes » et deux fois plus de témoignages si tous les témoins sont des femmes.

- Question 9. Réponse A.

« On ne naît pas femme, on le devient » est la phrase la plus connue de l'ouvrage *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir. Elle y réalise une étude de la condition féminine afin de démontrer à quel point l'image de la femme est façonnée par les mentalités. La célèbre phrase exprime l'idée qu'il n'y a pas de nature féminine préétablie qui puisse justifier la ségrégation des sexes.

Le genre est donc le résultat d'une construction sociale et culturelle, contrairement au sexe qui est biologique, inné.

B « Dans ma génération, on n'a pas besoin d'être féministe » : Carla Bruni

C. « Une femme sans parfum est une femme sans avenir » : Coco Chanel

D. « Les hommes sont des femmes comme les autres » : Groucho Marx, acteur et humoriste américain.

- Question 10. Réponse C.

Selon les textes internationaux, aucun gouvernement ne devrait pouvoir contrôler ou limiter les choix des hommes et des femmes en matière de sexualité et de reproduction.

Pour aller plus loin

Pistes pour des débats à adapter à l'âge des participants :

- Pourquoi y-a-t-il de la discrimination? (peur, habitude, sentiment de supériorité, ignorance, moquerie, rire, influence familiale …),
- Il arrive que des enfants soient victimes de préjugés, que ce soit dans le sport, à l'école, à la maison. Des exemples?
- Est-ce que des enfants peuvent être rejetés parce qu'ils n'ont pas de vêtements de marque ?
- Pourquoi des adultes peuvent-ils être rejetés ?

MOTS CROISES

Pour préciser des notions liées aux DSR

Public

Pour les 14-18 ans.

Objectifs

- Préciser des notions et des définitions,
- Clarifier certaines confusions.

Méthode

- Analyse et réflexion,
- Recherche sérieuse avec une motivation de jeu.

Matériel

- Grilles (autant que de participants) de mots croisés et mots à placer/Crayons/ (annexe pages 52/53),
- Dossier théorique pour vérifier les définitions et éventuellement les développer.

Durée

De 45 à 50 mn ou plus selon l'intérêt des adolescents.

Déroulement

Première étape

On distribue les grilles vierges avec les définitions et la liste de mots. Pour les plus âgés, on peut ne pas donner la liste de mots. On peut alors éventuellement signifier dans la grille la première lettre de chaque mot à trouver.

Deuxième étape

Correction en commun avec explications de l'animateur (voir les aides ci-dessous).

1. **Excision** : On utilise souvent le terme d'excision pour parler des mutilations génitales féminines, mais ce terme générique ne rend pas compte des différentes catégories existantes. On peut les classer selon quatre types : la clitoridectomie qui est l'ablation partielle ou totale du clitoris et/ou du capuchon du clitoris ; l'excision qui concerne l'ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres; l'infibulation qui est le rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes lèvres, avec ou sans excision du clitoris ; le quatrième type comprend toutes les autres interventions nocives pratiquées sur les organes génitaux féminins à des fins non thérapeutiques, comme la ponction ou la scarification.

2. **Viol conjugal** : dans de nombreux pays, ce type de violence sexuelle est encore très tabou : dans de nombreux cas, les victimes n'osent pas porter plainte par peur qu'on ne les prenne pas au sérieux. En France, l'agression sexuelle au sein du couple est punie par la loi depuis 1990.

3. **Stérilisation** : la stérilisation peut être imposée à certaines catégories défavorisées dans le cadre de contrôle démographique, parfois à leur insu. La plupart du temps, au lieu d'expliquer aux femmes comment utiliser un contraceptif, on les manipule pour qu'elles acceptent l'intervention. Certains utilisent même l'octroi d'avantages sociaux pour faire pression et obtenir leur accord.

4. **Sugar Daddy** : dans certains cas, y compris en France (le Monde, avril 2014), les « suggar daddies » peuvent financer les dépenses liées à l'école en échange de faveurs sexuelles de la part de jeunes filles défavorisées.

5. **Salvador** : Actuellement, seuls 5 pays interdisent l'avortement sans aucune exception : le Chili, le Salvador (depuis 1998), le Nicaragua, Malte et le Saint-Siège au Vatican.

6. **Homophobie** : On nomme homophobie toute manifestation, avouée ou non, de discrimination, d'exclusion ou de violence à l'encontre d'individus, de groupes ou de pratiques homosexuelles. Un acte homophobe, c'est refuser un droit ou un service à une personne en raison de son homosexualité réelle ou supposée. C'est aussi l'agression physique, écrite ou verbale, la diffamation, l'incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination.

7. **Discriminer** : dans certains pays, la discrimination contre les femmes est inscrite dans la loi ; dans d'autres, elle persiste malgré la législation sur l'égalité. Les femmes accèdent plus difficilement que les hommes aux ressources et aux moyens de production comme les terres, le crédit et l'héritage. Elles reçoivent des salaires moins élevés que les hommes et la majeure partie de leur travail n'est pas rémunérée. Elles travaillent souvent pour l'économie souterraine, sans sécurité de l'emploi ni protection sociale.

8. **Égalité** : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » : ce droit fondamental est garanti par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Actuellement, seulement 139 constitutions garantissent l'égalité des sexes dans le monde.

9. **Somalie** : dans ce pays d'Afrique de l'est, on estime que près de 98 % des jeunes filles sont excisées.

10. **Dot** : dans les pays où la famille de la mariée reçoit une dot, le mariage représente un apport qui peut motiver les parents à marier leur fille de force. Dans les pays où la famille de la mariée donne la dot, certaines femmes cherchent par tous les moyens à avoir un garçon, plus avantageux économiquement. Elles peuvent donc avoir recours à ce qu'on appelle un « avortement sélectif », c'est-à-dire une interruption volontaire de grossesse si le sexe du bébé n'est pas celui désiré.

11. **Genre** : contrairement au sexe, le genre n'a rien de naturel : c'est un construit social et culturel qui établit pour chaque sexe les rôles et comportements qui sont considérés comme appropriés. C'est à travers ces rôles que des relations inégales de type économique, social, culturel, politique ou encore ethnique peuvent se créer.

12. **CEDF**: la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est adoptée par l'ONU en 1979. C'est le premier texte contraignant relatif aux droits humains qui vise à améliorer le statut des femmes dans la sphère publique comme la sphère privée, en exhortant les États à modifier non seulement les lois qui discriminent les femmes, mais aussi tous les schémas et les modèles de comportement socioculturel à la base des préjugés et des pratiques coutumières.

13. **Peers** : le docteur Willy Peers est arrêté et placé en détention en 1973. Il avoue avoir pratiqué 300 avortements alors que la loi belge interdit strictement l'interruption volontaire de grossesse, qui est passible de poursuites pénales pour « crimes et délits contre l'ordre des familles et la moralité publique ». L'arrestation du docteur Peers suscite une forte mobilisation qui va conduire à la légalisation de l'information sur la contraception.

14. **Droit humanitaire** : selon le droit humanitaire, les soldats réguliers peuvent être responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité contre des civils. Ce sont les tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et pour le Rwanda (TPIR), dans les années 1990, qui ont explicitement mis en cause des accusés pour violences sexuelles en temps de guerre et qui ont défini les crimes commis contre des femmes tels que le viol comme torture, crime contre l'humanité ou génocide.

15. **Mariage arrangé** : en Inde, on estime à 95 % la proportion de mariages arrangés par les familles, mais pas toujours forcés. **Mariage forcé** : selon les normes internationales en matière de mariage, un mariage ne peut être contracté qu'avec le plein et libre consentement des futurs époux. Les Nations unies ont reconnu que le mariage avant dix-huit ans constitue un préjudice pour l'enfant. Beaucoup de pays ont fixé à dix-huit ans l'âge légal pour se marier. Depuis le 6 avril 2006 (loi 2006-399) , l'âge légal du mariage a changé en France. Il est désormais le même - 18 ans - pour les hommes et pour les femmes.

16. **Avortement clandestin** : un avortement clandestin est pratiqué en dehors d'un établissement de santé publique, dans des conditions souvent insalubres par des personnes sans la formation adéquate. Il peut générer des hémorragies internes, provoquer des infections et entraîner la stérilité voire la mort. Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'avortement clandestin est l'une des causes principales de la mortalité maternelle : 70 000 femmes en meurent chaque année.

17. **Planification familiale** : l'accès aux méthodes de planification et à l'information en matière de procréation est un droit reconnu par de nombreux traités internationaux. Cependant, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUP) estime que 222 millions de femmes dans le monde n'y ont toujours pas accès.

18. **Préjugé** : les préjugés sont des images préconçues de comportements censés correspondre à chaque sexe développés dès le plus jeune âge. Ils sont reproduits et perpétués par des processus d'imitation de personnes du même sexe. Dès lors, si l'image donnée dans la société est celle d'un homme dominant et machiste, l'enfant la reproduira sans doute, ce qui provoquera la discrimination plutôt que des relations égalitaires.

19. **Sexisme** : aujourd'hui, le sexisme touche tous les secteurs de la vie et des relations humaines : le monde du travail, les médias, l'éducation, l'économie, etc. Par exemple, dans les pays en développement, si les femmes produisent 60 à 80% de l'alimentation, elles ne possèdent que 1% des terres. Partout, des professions semblent « réservées » aux femmes pour leurs qualités supposées de douceur, patience (infirmières, sages-femmes) ou aptitudes « naturelles » (ménage, soins aux personnes âgées).

EN CE TEMPS-LA….

La chronologie du droit des femmes en France

Public
10-18 ans.

Objectifs
- Introduire la notion de droit international,
- Apporter des connaissances historiques sur l'égalité des sexes et les droits sexuels et reproductifs en France,
- Faire prendre conscience de leur cheminement récent.

Méthode
- Réflexion en petits groupes,
- Expression orale et synthèse en commun.

Matériel
- Post-it sur lesquels les évènements sont inscrits,
- Feuilles A3 sur lesquelles les dates des évènements correspondant à l'émergence des DSR dans le monde et en France sont inscrites (voir dossier théorique pages 9, 10 et 11 et annexe pages 54, 55, 56),
- Un grand espace (murs/tableau) pour former une frise murale,
- Moyen d'accrochage des feuilles,
- Aide-mémoire pour l'intervenant concernant les dates importantes de l'histoire des femmes en France.

Durée
60 mn en moyenne.

Déroulement

Préparation
- Choisir les événements marquants que l'on veut mettre en relief,
- Moduler le nombre de feuilles selon l'âge des participants,
- Préparer les feuilles-dates (une seule date par feuille),
- Préparer les post-it avec un seul événement en donnant des précisions sur sa nature (attention : autant de post-it que de groupes),
- Préparer une autre série de post-it d'une autre couleur (pour la correction).

Première étape
- Affichage des feuilles-dates,
- Constitution de groupes de 3 ou 4 participants,
- Chacun reçoit un exemplaire de tous les post-it,
- Chaque groupe place sa feuille-événement sur la feuille-date de son choix.

Deuxième étape

Quand les associations date / événement sont terminées pour tous les groupes :
- Chacun est invité à commenter les différences, ressemblances,
- L'animateur peut apporter des précisions, puis il met les « bons » post-it, d'une autre couleur, sous les dates,
- Quelles sont les plus grandes surprises en voyant la frise chronologique réelle ?

Troisième étape

Synthèse sur la chronologie

- Quels semblent être les obstacles pour les droits des femmes ?
- Reste-t-il en France beaucoup de travail (femmes migrantes, éducation, justice…) ?
- Situation de la France par rapport à la législation internationale ? En avance ? En retard ? Comme des pays similaires ?
- Et ailleurs ?

Pour aller plus loin

- De petits groupes se forment et montent des idées de scénarios : la vie quotidienne d'une femme de 30-40 ans dans les années 1910, 1930, 1950, 1970, 2000, au choix. Les groupes proposent ensuite de jouer ces saynètes ou bien produisent des affiches illustrant les droits et dénis de la condition féminine à l'époque choisie.
- D'autres groupes peuvent imaginer comment des jeunes migrantes ressentent la découverte des possibilités offertes en Europe à des femmes, des minorités sexuelles.
- Proposition d'inviter des représentants d'associations locales qui se battent sur le terrain pour la reconnaissance des droits des minorités : contre les MGF, pour la liberté de choix de son orientation sexuelle, contre les inégalités filles-garçons…
- Pour aller plus loin avec de grands ados / des adultes :
  - Les jeunes réfléchissent en petits groupes à la condition actuelle des célibataires dans une société qui transcende les valeurs familiales. Quelle est la situation particulière des femmes célibataires ?
  - Retour historique : et avant, comment vivait-on le célibat ? Et ailleurs ?
  - Prendre conscience que l'État ne peut pas tout réguler, les mentalités résistent et nous façonnent.

Les deux textes suivants évoquent le célibat des femmes. Le premier rappelle comment il était perçu sous l'ancien régime. Le second annonce une émission de radio consacrée aux célibataires de notre époque. C'est une documentation pour l'animateur et une piste pour aller plus loin dans sa documentation.

- G. Guilpain, *Les célibataires, des femmes singulières*. Le célibat féminin en France (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle). L'Harmattan, lu par J.-J. Sarfati

« Le premier moment de l'ouvrage débute ainsi au XVII^{ème} siècle. Il évoque le cas de celles que G. Guilpain appelle les pionnières d'un célibat laïc qui fait son apparition, notamment Marie de Gournay et Gabrielle Suchon. Pour la première, le célibat fut un obstacle car il la priva d'un soutien familial mais il constitua également un aiguillon personnel qui lui permit de se contraindre à chercher une certaine reconnaissance sociale qui devait l'aider à se dépasser culturellement et personnellement nous précise l'auteure (p.41). G. Souchon, quant à elle, rejette le couvent et le mariage qu'elle met dos à dos afin de rechercher une situation tierce qui correspondrait plus volontiers à ses goûts et inclinations. Pour elle, le célibat est la marque d'une vie sans engagement (p.53). Il signifie déjà une forme d'affranchissement social et une liberté intellectuelle et morale.

La deuxième partie de l'ouvrage avance dans le temps pour aborder la période moderne et le XIXème siècle. En ce siècle qui encense la famille, G. Guilpain nous rappelle que le célibat est mal perçu. L'injonction à l'enfantement et à la maternité devient plus pressante qu'autrefois. La France se pense désormais comme une nation qui doit fabriquer de futurs soldats pour la défendre, la faire vivre et la nourrir. Face à cette pression sociale assez forte, quelques femmes résistent et leur idéal est porté notamment par le socialisme saint simonien qui émerge (p 65) ainsi que par un souci de dire autre chose que ce qu'expriment les intellectuels au masculin. »

- Agathe André, *Vos désirs sont mes nuits*, émission France Inter du 4 septembre 2013 : Histoire des femmes célibataires.

« Le désir d'émancipation est comme tous les autres, transgressif, civilisateur, libérateur. Il suppose l'écart de langue, la conscience de soi et des autres, la liberté du jeu avec les interdits. Aussi l'histoire du célibat féminin est-il le récit d'une reconquête de soi et d'un universalisme qui n'a pas encore dit son dernier mot. Place, ce soir, à ces Amazones qui ont fait du célibat une arme politique, une chambre-à-soi où tous les désirs sont permis. Nous essaierons de comprendre, à travers quelques grandes figures de l'Histoire, pourquoi ces femmes ont tenté d'échapper au destin qui leur était tracé par la société. Nous mettrons en lumière celles qui ont proposé des alternatives à la vie de mère ou d'épouse et qui ont choisi de glorifier le célibat. »

PAPA ET MAMAN OURS

Stéréotypes et préjugés : le test de l'ours

Remarque : exercice basé sur le Test de l'ours créé par l'association européenne « Du côté des filles ». Extrait de www.ducotedesfilles.org

Principes généraux

Public

De 3 à 8 ans.

Objectifs

- Décoder des représentations normées du sexe et du genre,
- Comprendre la notion de stéréotype liée au sexe et au genre,
- Partager les expériences et la réflexion pour amener à un regard nouveau.

Méthode

- Analyse d'images et/ ou d'albums,
- Mise en commun avec restitution orale,
- Comment aller plus loin ?

Matériel

- Les dessins des ours (annexe pages 57),
- Un livre présentant le conte Boucle d'or et les trois ours de façon « classique »,
- Des albums jeunesse (en particulier, on peut utiliser l'album *À quoi tu joues ?* signalé sur la fiche « littérature jeunesse » p 40).

Durée

Entre 20 mn (avec des petits) et 45 mn.

Déroulement

Première étape

On distribue à chaque enfant les trois dessins représentant un ours dans trois situations différentes : un ours avec un tablier, un ours dans un fauteuil et un ours qui lit le journal. On peut aussi choisir un livre illustrant le conte de façon traditionnelle (il a donné lieu à quelques détournements !).

Les enfants regardent les images, puis on leur pose deux questions :

1. Sur chaque dessin, est-ce que vous voyez une maman ou un papa ours ?
2. Pourquoi ? Orienter si nécessaire vers les éléments de réponse contenus dans les dessins.

Après quelques minutes de réflexion, on écoute les réponses.

Deuxième étape

Les enfants s'expriment et expliquent leurs réponses.

On leur pose alors trois autres questions :

1. Sur l'image du papa, comment faire pour qu'elle représente la maman ? Et pendant ce temps, que fait le papa ? Et les enfants ?

2. Sur l'image de la maman, comment faire pour qu'elle représente le papa ? Et pendant ce temps, que fait la maman ? Et les enfants ?

Avec les plus jeunes

Écouter les réponses et demander des précisions : Par exemple : si les enfants estiment que l'ours en tablier, c'est une maman parce que les mamans font la cuisine, on peut expliquer que les hommes aussi peuvent porter un tablier et faire la cuisine.

Dans le groupe, il y a des garçons et des filles qui aiment faire des gâteaux, on va donc comprendre que la cuisine est une activité qui s'apprend, qui n'est pas « innée ».

Même chose pour le bricolage ou d'autres activités. On a le droit de faire celle qu'on aime, qu'on soit garçon ou fille.

Avec les plus grands :

Même processus, mais on va essayer d'expliquer ce qu'est un stéréotype.

On peut s'appuyer sur l'album *À quoi tu joues ?* et demander aux enfants de trouver des activités qui les rassemblent ou pourraient les rassembler, par exemple les jeux dans la cour.

Troisième étape

On part de la notion de stéréotype et de son utilité (voir le livret théorique) pour décoder des situations de la vie quotidienne (la jupe, c'est une dame, la voix grave un homme etc).

Les préjugés, c'est la généralisation sans réflexion : les femmes seraient plus aptes à s'occuper de bébés, et un papa qui s'occupe de son bébé, ça n'existerait pas, alors ?

C'est une chaîne : la femme s'occupe mieux du bébé / elle reste à la maison / elle ne sait pas travailler dehors / elle n'est pas l'égale de l'homme….

Pour aller plus loin

On s'intéresse aux symboles représentés sur les images : le tablier, le fauteuil, on cherche, dans le conte de Boucle d'Or, les autres indices de préjugés : les adjectifs pour les objets de chaque personnage (la mollesse du lit ou sa dureté etc).

Quelle image de chacun se dessine ? Est-ce le cas dans la réalité ?

On propose alors aux enfants de réaliser un dessin représentant une famille sans préjugés : que fait chacun des personnages ?

Un clin d'œil pour les animateurs…

Une version décapante de Boucles d'Or

« À travers bois, par-delà la rivière, au fond, tout au fond de la forêt, vivaient un Papa Ours, une Maman Ours et un Bébé Ours.

Suivant des critères anthropomorphiques, ils habitaient tous ensemble une maisonnette, ainsi que n'importe quelle famille nucléaire – ce qui d'ailleurs les navrait, car ils avaient parfaitement conscience des abominables traditions liées à ce type de structure qui persistait à asservir les femmes et à inculquer un moralisme triomphant à ses membres dont elle s'évertuait à empoisonner les futures générations avec les normes rigides des rôles hétérocentristes.

Nos ours n'essayaient pas moins d'être heureux et, vigilants, prenaient des mesures pour ne pas reproduire un moule aussi étouffant.

Ils donnèrent ainsi à leur rejeton un nom d'un genre indéterminé en l'appelant « Bébé » ! »

Extrait de : Politiquement correct, contes d'autrefois pour lecteurs d'aujourd'hui, de James Finn Garner, éditions Grasset, 1995.

LA LIGNE BLANCHE DES STEREOTYPES

Cette activité a été créée par « Jeunes et genre » LUCIDE, projet de lutte contre les discriminations en Haute-Normandie porté par l'Association régionale des missions locales, le Rectorat de l'académie de Rouen, le Centre des jeunes dirigeants et entreprises, le MRAP, le journal de l'Écrit Santé, OPCALIA Haute-Normandie et l'Union sociale pour l'habitat

(www.lucide-contre-toute-les-discriminations.org)

Public

Pour des jeunes de 10 à 18 ans, en modulant les affirmations en fonction de l'âge.

Objectifs

- Introduire la notion de l'attachement différent des individus aux stéréotypes de sexe,
- Amorcer une prise de conscience de l'influence des stéréotypes sur nos jugements d'autrui.

Méthode

- Positionnement spatial en fonction de son opinion/Travail de groupe/Partage d'expériences,
- Faire échanger les participants sur un mode actif, physique.

Matériel

- Salle dans laquelle on peut se déplacer facilement (enlever ou déplacer les tables),
- Éventuellement : corde.

Durée

45 à 50 mn.

Déroulement

Première étape

- L'animateur divise la salle en deux parties à l'aide d'une corde ou d'une ligne imaginaire. On désigne un côté « POUR « et un côté « CONTRE » (ou d'accord/pas d'accord),
- L'animateur formule une affirmation présentant des stéréotypes liés au sexe (on peut les inventer ou utiliser les affirmations proposées pages 19 et 20,
- Chaque participant prend position d'un côté ou de l'autre de la ligne selon son opinion sur la situation énoncée : d'accord ou pas d'accord,
- Chaque camp a trois minutes pour chercher ensemble trois ou quatre arguments pour défendre son avis,
- Chaque groupe énonce ses arguments. L'animateur ne porte pas de jugement de valeur mais peut éventuellement reformuler les arguments développés pour les rendre plus clairs, et souligner le fait que nous avons des perceptions différentes,
- On réitère les étapes 1 à 5 avec d'autres affirmations.

Variante (rivière du doute)

- Deux camps + les indécis qui choisissent de se mettre au milieu (dans la rivière matérialisée par la corde),
- Le but est alors également de faire monter sur les berges ces indécis qui vont choisir le pour ou le contre en fonction des arguments des deux camps,
- Conseil : éviter les sujets trop polémiques !

Deuxième étape

- Analyse des affirmations qui ont été énoncées et des commentaires qu'elles ont suscités,
- Remarque : Pas de bonne ou mauvaise réponse, mais des points de vue, des expériences et rencontres différents pour chacun,
- Exploitation par un questionnement :
  - Quelles idées toutes faites sont véhiculées sur les hommes et les femmes ?
  - Tout le monde y croit-il de la même façon ?
  - Qu'est-ce qui change d'une culture à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un âge à l'autre ?
  - Qu'est-ce qui ne varie pas ?
  - Comment les idées reçues se transmettent-elles ?
  - Comment les garçons et les filles arrivent-ils à se conformer à ce qu'on attend d'eux ?
  - Est-ce utile à la société ? Néfaste ? Et à l'individu ?

Pour aller plus loin

- En petits groupes, les participants imaginent un monde sans le moindre stéréotype : est-ce possible ? À quoi ressemblerait-il ? Manquerait-il quelque chose ?
- Rassembler des albums de BD mettant en scène des filles. Quelles sont les caractéristiques des filles ? Par rapport aux garçons, héros d'autres BD ?
- Proposer de réaliser des affiches mettant en scène des super-héroïnes, en respectant les préjugés du genre d'abord. Puis, en s'en affranchissant. Par exemple, une héroïne classique (fée, super-woman plagiant les hommes, mais avec des attributs féminins) puis une héroïne à inventer, avec sa personnalité et non des attributs prédéterminés.
- Pour une réflexion amusée mais à prolonger :
  - Montrer (quel que soit l'âge du public) l'album pour enfants À quoi tu joues ?
  - Sur quels a priori est fondé le livre ?
  - Transposition dans la vie quotidienne : trouver des situations qui nous étonnent parfois, des expressions qui nous interpellent (pourquoi dit-on un grand couturier et une petite couturière, par exemple ?)
  - Même chose avec l'album *Drôle de planète* : quel que soit l'âge des participants, il permet de cerner les stéréotypes.

Suggestions d'affirmations

Ce sont des idées reçues que le débat aidera à déconstruire.

À la suite de ces affirmations nous proposons des pistes de réflexion pour cette déconstruction des stéréotypes

1. Les filles savent mieux repasser que les garçons.

- Met en lumière la question de la répartition des tâches domestiques et de la reproduction de cette répartition,
- Repasser, est-ce une tâche qui s'apprend ou qui est innée ?
- Repasser souvent peut s'apparenter à du training, donc on développe une aisance dans l'action,
- Comment se fait-il que souvent les filles apprennent cette tâche et pas les garçons ?
- Quel rôle, quel comportement parental dans cet apprentissage : incitation différenciée de la part des parents à leurs filles et garçons, reproduction des gestes du parent de son sexe, valorisation ou non de cette activité dans le milieu familial,
- Liens entre tâches domestiques/femmes (activité dévalorisée – peu enviable).

2. Dans une relation amoureuse, les garçons font les premiers pas.

- Héritage de la hiérarchie entre les sexes,
- Poids des coutumes,
- Vieil adage : « les hommes proposent, les femmes disposent »,
- Traditionnellement, ce n'est pas bien pour une fille de regarder les hommes,
- Celui ou celle qui fait les premiers pas s'expose à une réponse négative, ce qui peut être difficile à vivre,
- Il y a des garçons timides et des filles audacieuses,
- Aujourd'hui les filles prennent des décisions, y compris celle-là.

3. À l'adolescence, les parents laissent plus de liberté aux garçons qu'aux filles.

- Liberté au sens « sortir »,
- La place traditionnelle des femmes est à l'intérieur de la maison (tâches domestiques, reproductives). L'extérieur est le terrain d'action des hommes (travail, espace public, espace politique). Quelles résurgences de cette répartition archétypale ?
- Le dehors est plein d'inconnues, donc de dangers potentiels,
- Met en lumière la question de la protection différenciée des filles et des garçons par les parents,
- Les garçons sont / seraient moins en danger que les filles,
- Les parents ont plus de craintes pour les filles par rapport aux risques d'agression (plus que pour les garçons),
- Les garçons pourront/sauront se défendre en cas de besoin (sous-entendu : ils sont forts, entraînés),
- Les filles sont plus fragiles, désarmées, peu entraînées (exemple pratiques sportives),
- Il faut donc les « protéger », savoir où elles sont, avec qui elles sont, les escorter d'un grand frère, leur interdire de sortir.
- La protection rapprochée génère une liberté d'action, de relation, d'occasion de se confronter à d'autres, de déplacement, de loisirs… plus restreinte.
- Question de réputation, un garçon dans la rue est plus à sa place qu'une fille. On pourra dire qu'elle « traîne ».
- Risque d'alcoolisation,
- Tentations de rapports amoureux et sexuels, réputés plus impliquant pour une fille, la contraception est souvent à sa charge, les risques de grossesse, risques de perte de virginité,
- Une fille a toujours plus à faire chez elle que le garçon (retour à la répartition des tâches domestiques).

4. Les filles travaillent mieux que les garçons à l'école.

- Pose la question des qualités naturalisées,
- Les adultes (parents, enseignant-es) ont des attentes vis-à-vis des garçons, vis-à-vis des filles. Sont-elles les mêmes ?
- Comment réagissent les parents ? Ont-ils la même exigence pour les garçons que pour les filles ?

- Dans l'éducation « traditionnelle » des filles, on développe des aptitudes à la « docilité », à l'obéissance, à la minutie, dans le « devoir ». Une fille très appliquée à la tâche est valorisée. Ces aptitudes sont utiles à l'école (écouter, faire ce que les adultes disent, faire ses « devoirs »),
- Dans l'éducation « traditionnelle » des garçons, les exigences des adultes sur ces aptitudes sont plus variables. Des écarts (à l'obéissance, à la propreté, au soin porté à ses affaires et à ses devoirs, etc.) sont plus facilement acceptés, voire valorisés comme étant l'expression d'un caractère fort, autonome, meneur, intelligent,
- Les enfants entre eux s'influencent, se moquent, s'entraînent. « Bien travailler » à l'école est un symbole de l'acceptation de la société et de son fonctionnement, « ne rien faire à l'école » est parfois considéré comme une rébellion, une manifestation de sa toute-puissance (« Pas besoin de ça, moi… »).

LA LIGNE BLANCHE

Les stéréotypes dans la violence

Public

Pour des jeunes dès 15-16 ans, et pour tout le monde ensuite.

Objectifs

- Introduire la notion de violence dans la sphère privée,
- Cibler cette forme de violence souvent cachée,
- Prise de conscience, moyen de voir, d'aider, d'agir.

Méthode

- Voir l'activité précédente,
- Positionnement spatial en fonction de son opinion,
- Faire échanger les participants sur un mode actif, physique,
- Travail de groupe/Partage d'expériences.

Matériel

- Salle dans laquelle on peut se déplacer facilement (enlever ou déplacer les tables),
- Éventuellement : corde pour matérialiser les deux rives.

Durée

45 à 50 mn.

Déroulement

Première étape

- L'animateur divise la salle en deux parties à l'aide d'une corde ou d'une ligne imaginaire. On désigne un côté « POUR « et un côté « CONTRE » (ou d'accord/pas d'accord),
- L'animateur formule une affirmation présentant des stéréotypes liés aux violences conjugales (on peut les inventer ou utiliser les affirmations proposées ci-dessous),
- Chaque participant prend position d'un côté ou de l'autre de la ligne selon sur son opinion sur la situation énoncée : d'accord ou pas d'accord,
- Chaque camp a trois minutes pour chercher ensemble trois ou quatre arguments pour défendre son avis,
- Chaque groupe énonce ses arguments. L'animateur ne porte pas de jugement de valeur mais peut éventuellement reformuler les arguments développés pour les rendre plus clairs,
- On réitère les étapes 1 à 5 avec d'autres affirmations.

Variante (rivière du doute)

- Deux camps + les indécis qui choisissent de se mettre au milieu (dans la rivière matérialisée par la corde),
- Le but est alors également de faire monter sur les berges ces indécis qui vont choisir le pour ou le contre en fonction des arguments des deux camps,
- Conseil : éviter les sujets trop polémiques !

Deuxième étape

- Analyse des affirmations qui ont été énoncées et des commentaires qu'elles ont suscités,
- Remarque : Pas de bonne ou mauvaise réponse, mais des points de vue, des expériences et rencontres différents pour chacun,

- Exploitation par un questionnement :
  - Quelles idées toutes faites sont véhiculées sur les violences dans la sphère privée ?
  - Tout le monde y croit-il de la même façon ?
  - Qu'est-ce qui change d'une culture à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un âge à l'autre ?
  - Qu'est-ce qui ne varie pas ?
  - Comment les idées reçues se transmettent-elles ?

Suggestions de propositions

De toute façon, c'est son mari… , son copain…. Ou : elle l'a cherché … Ou : elle l'a mérité…

Éléments à aborder avec cette proposition

- Le processus de culpabilisation des victimes,
- Le droit de choisir librement une relation, même dans un couple,
- Apprendre à dire non,
- Rappel : la majorité des violences et agressions sexuelles ont lieu dans l'entourage proche,
- S'interroger sur les causes de ces violences : le non-respect de l'autre, en particulier de la femme, un mal-être de l'un qui se traduit en agression de l'autre : les difficultés à voir une telle affaire traduite en justice, la notion de viol conjugal, reconnue en France, mais ailleurs ? et surtout, l'idée que les hommes pourraient disposer du corps des femmes comme ils l'entendent ? Une idée véhiculée par les publicités sexistes, les médias, les stéréotypes : « si une fille dit « non », c'est qu'en fait, elle a envie », etc.

Les hommes ne peuvent pas être victimes de violences conjugales, car ils sont plus costauds que les femmes.

Éléments à aborder

- Un chiffre : 11 000 hommes victimes de violences conjugales en 2008, 27 décédés sous les coups de leur conjoint-e => ça existe,
- Notion de violences psychologiques,
- Difficultés à porter plainte, plus grandes encore que pour les femmes.

Les femmes victimes de violences conjugales devraient quitter leur mari au lieu de le laisser faire.

Éléments à aborder

- Notion de violences psychologiques,
- Dépendance économique,
- Difficulté à trouver des structures,
- Le chantage par les enfants.

Ce n'est pas possible de violer un homme.

Éléments à aborder

- Le viol : une violence pas seulement physique mais aussi psychologique,
- La réaction du cerveau : dissociation,
- Les difficultés pour un homme de faire face : honte et culpabilité plus grandes encore que pour une femme, difficulté à porter plainte,
- Un chiffre : entre 2010 et 2011, 96 000 hommes ont été victimes de violences sexuelles, contre 287 000 femmes,
- 50% des hommes ne connaissaient pas leur agresseur (contre 25% pour les femmes).

OUI, MAIS LES FILLES, C'EST DIFFERENT....

Les situations symétriques

Cette activité a été créée par « Jeunes et genre » LUCIDE, projet de lutte contre les discriminations en Haute-Normandie porté par l'Association régionale des missions locales, le Rectorat de l'académie de Rouen, le Centre des jeunes dirigeants et entreprises, le MRAP, le journal de l'Écrit Santé, OPCALIA Haute-Normandie et l'Union sociale pour l'habitat (www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org).

Public
12-18 ans.

Objectifs
- Prendre conscience des discriminations sexistes,
- Repérer les normes et rôles assignés aux personnes selon leur sexe,
- Mesurer l'emprise des normes sur soi-même.

Méthode
- Réflexion,
- Expression orale/Écriture,
- Travail de groupe.

Matériel
- Fiches situations (annexe pages 58/59),
- Grille de réactions,
- Salle assez spacieuse pour organiser les groupes.

Durée
60 mn

Première étape

Organisation des groupes
- On forme des groupes de 6 à 10 participants (un nombre pair est préférable si possible),
- Chacun nomme un-e rapporteur-e qui rendra compte en grand groupe des échanges,
- Chaque groupe se scinde en deux équipes (entre 3 et 5 personnes).

Distribution des documents
- Les deux équipes d'un même groupe recevront une fiche-situation portant le même numéro,
- Mais l'un reçoit la fiche-situation A, l'autre la B. 1A et 1B par exemple,
- Chaque équipe reçoit également une grille pour noter les réactions possibles de chaque personnage face aux situations.

Consignes

- Les équipes fonctionnent par paires sur une situation analogue, mais du point de vue de la fille ou du garçon,
- Comment remplir la grille : chercher toute la gamme de réactions possibles à la situation, pour chaque personnage (du plus conventionnel au plus progressiste),
- Bilan à chaque fois : quelle est la marge de manœuvre du personnage principal ?

Deuxième étape

- Analyse des situations, réflexion de chaque équipe,
- Remplissage de la grille,
- On peut les aider en passant auprès de chaque équipe.

Troisième étape

- Chaque équipe expose ses réflexions au sein du « grand groupe » et le rapporteur énonce les réactions pour chaque équipe et situation,
- L'animateur prend des notes sur un tableau,
- Questions de synthèse :
  - Le fait d'être un garçon ou une fille change-t-il l'approche, les questions, les craintes, les interdictions et les recommandations des adultes ? Sur quels points ?
  - Quels sont les stéréotypes en jeu ?
  - Bénéficie-t-on des mêmes opportunités quand on est une fille ou un garçon ?
  - Comment les adultes justifient-ils les différences de traitement qu'ils réservent aux filles et aux garçons ? Est-ce problématique?
  - Comment les garçons et les filles justifient-ils les différences de traitement qu'ils réservent à leurs copains/copines ? Est-ce surprenant, normal, choquant… ?
  - Dans ces différences de traitement, qui, du garçon ou de la fille, jouit de plus d'opportunités ? Est-ce normal, surprenant, choquant… ?
  - Certains garçons ou filles se révoltent-ils contre ces différences ? Pourquoi ? Comment ?

Pour aller plus loin

- On peut parler aux jeunes des défenseurs des droits humains dans le domaine des DSR, leur donner des fiches de présentation des 12 personnes en danger par exemple.
- Et moi, qu'est-ce que je peux faire ? Ici, maintenant, plus tard dans ma vie personnelle, pour les autres, ailleurs ?

LA FEMME FAIT VENDRE

Analyse de publicités

Des associations dénoncent la reproduction des préjugés dans les publicités, livres pour enfants, manuels scolaires, séries télévisées, jouets, etc. Les publicités sont un exemple criant de ces représentations sexistes et inégalitaires. Elles perpétuent les préjugés dans l'imaginaire collectif et contribuent à l'instauration d'inégalités pouvant aller jusqu'au non-respect des droits fondamentaux.

Public

Tous publics dès 6 ans mais surtout les adolescents.

Objectifs

- Débusquer les stéréotypes à l'œuvre,
- Amener les participants à un autre regard sur les publicités,
- Comment refuser / infléchir cette représentation ?

Matériel

- Préparer avant l'intervention une série de publicités découpées dans des magazines. (exemples page 26),
- Cibler des publicités présentant des stéréotypes (celles sur le parfum, les voitures sont fertiles sur ce point),
- Choisir les thèmes en fonction de l'âge des participants,
- Le nombre de publicités : autant que de participants ou de duos si le nombre est trop élevé.

Durée

Elle sera fonction du public, de l'âge, des objectifs.

Déroulement

- L'animateur fournit les publicités et chacun cherche les stéréotypes à l'œuvre. Trois exemples sont présentés page 26,
- Mise en commun, liste des stéréotypes,
- Discussion sur leur pertinence et leur rapport avec la publicité : pourquoi font-ils vendre ?
- Reprendre les publicités et les corriger (collage, dessin…) pour remplacer la victime de stéréotypes par quelqu'un d'autre : une femme par un homme, un homosexuel par une caricature de macho, une personne en position de faiblesse par un catcheur, etc… Quelles réactions provoque-t-on ?
- Réflexion sur l'engrenage qui nous empêche de voir le ridicule / la discrimination à l'œuvre dans ces publicités.
- Faut-il les boycotter ? Si oui, comment ?
- Comment faire évoluer notre regard et celui de la société ?

Pour aller plus loin

Pour enrichir la réflexion sur l'inversion des rôles dans les publicités, on peut aussi partir du travail d'étudiants canadiens, qui ont réalisé une vidéo présentant un travail similaire, « Representations of gender in advertising ». Seule limite : la vidéo est en anglais.

Le site Topito reprend les différentes publicités présentées dans la vidéo, dans un article en français : http://www.topito.com/top-pubs-sexistes-envers

Cette publicité pour la marque italienne de vêtements Dolce et Gabbana a fait polémique lors de sa sortie.
La femme est dominée par quatre hommes dans une scène qui pourrait évoquer un viol collectif.

Cette série de publicités crée l'ambiguïté entre les qualificatifs utilisés pour décrire la crème fraiche Babette ou pour décrire une femme.
Cela contribue à renforcer l'image de la femme-objet que avec laquelle on peut « tout faire », même lui faire du mal.

Louez une
AUDI A4
dès 49€/JOUR
OUI,
NOUS LOUONS
AUSSI AUX
FEMMES*
SIXT
location de voitures
LOUEZ MAINTENANT
*BIEN SUR, SIXT LOUE AUSSI AUX FEMMES, VOIRE DE PREFERENCE AUX FEMMES,
EN EFFET ELLES ONT STATISTIQUEMENT 3,5 FOIS MOINS D'ACCIDENTS GRAVES QUE LES HOMMES.
SOURCE : ETUDE UNIVERSITAIRE ALLEMANDE DE L'UNIVERSITE DE GREIFSWALD

Cette publicité pour la marque Sixt de location de voiture présente l'image de la femme qui ne sait pas conduire et est dangereuse au volant.
Les femmes ont moins d'accidents, mortels ou non, que les hommes : seulement 24% des tués sur les routes sont des femmes. Les femmes ne représentent que 18% des conducteurs à l'origine d'accidents mortels et seulement 26% des conducteurs responsables d'accidents corporels non-mortels. (*Source ONISR*)

ADA, MARIEE DE FORCE (1)

JEU DE RÔLE pour prendre conscience de la notion de mariage forcé.

Public

Pour les 10-12 ans.

Activité à présenter particulièrement en éducation non-formelle.

Objectifs

- Comprendre une coutume et pouvoir la discuter,
- Nuancer les réactions pour mieux combattre le mariage forcé,
- Être en empathie avec les victimes (information / action),
- Être capable de refuser un mariage forcé (le pouvoir de décider).

Méthode

- QCM,
- Jeu de rôles.

Matériel

- Le QCM (annexe page 60),
- Matériel pour écrire, tableau.

Durée

- 1h30 à 2h en deux séances.

Déroulement

Première étape

QCM

On distribue le QCM aux adolescents. Celui-ci présente une série de raisons qui poussent les parents à marier leurs filles très jeunes.

Certaines raisons peuvent se comprendre, d'autres moins. Les jeunes vont examiner ces raisons et chercher ce qui les fonde, leur part de vérité. Ils cochent VRAI / FAUX en face de chaque affirmation.

Réponses pour l'animateur : 1 /3 /4 /5 /7 VRAI

Exploitation

Analyse des réponses, faire chercher des explications, exemples, réactions.

Avec les plus jeunes, on conclut.

Deuxième étape

Mise en place du jeu de rôle

L'animateur décrit la situation la situation : Ada, une jeune fille de 15 ans apprend qu'elle va se marier le lendemain avec un cousin éloigné, âgé de 40 ans.

Il distribue ensuite les rôles en donnant des indications pour chacun :

- La jeune fille,
- Le marié,
- Les parents de chacun des mariés,
- La meilleure amie de la mariée,
- Les oncles et tantes,
- La petite sœur de la mariée,
- Des observateurs.

Le déroulement

- Chacun lit les indications de son personnage et tâche de se mettre dans le rôle en imaginant ses réactions / arguments devant la situation. Les observateurs se répartissent le travail,
- On joue une petite scène : la jeune fille découvre à la fois la situation et son fiancé, les autres argumentent pour la persuader (ou non),
- Arrêt de la scène, remarques des observateurs,
- Synthèse sur la notion de mariage forcé et ce que cela suscite comme sensations, arguments…

Troisième étape

Sur le tableau, l'animateur fait deux colonnes, une avec le mot « fille », l'autre avec « mariage précoce ».

Il donne alors oralement une liste de mots ou d'expressions (avec les explications nécessaires à chaque fois).

- École primaire
- Loisirs variés
- Repas avec ses parents
- Lourdes tâches ménagères
- Mauvaise santé
- Confiance
- Sanction
- Possibilité d'avoir un bon travail
- Amis
- Maltraitance
- École secondaire et diplôme
- Mortalité maternelle
- Cour de récréation
- Avoir le choix
- Violence sexuelle
- Amour
- Pauvreté
- Grossesse précoce
- Peur
- Repos Etc.

Sur proposition des participants, chaque mot sera inscrit dans une des deux colonnes ou parfois les deux, ou peut-être aucune. Le choix devra être argumenté.

Variante

Il est possible de distribuer ces expressions écrites sur des post-it que les jeunes collent eux-mêmesdans une des colonnes.

Synthèse de ces travaux

- Raconter l'histoire de Nojoud Ali, une Yéménite mariée de force, qui a raconté son mariage et son divorce dans le livre Moi Nojoud, 10 ans, divorcée (éditions J'ai Lu),
- Chercher les solutions à ces situations.

ADA, MARIEE DE FORCE (2)

JEU DE RÔLE pour prendre conscience de la notion de mariage forcé.

Public

Pour les 13-16 ans.

Activité à présenter particulièrement en éducation non-formelle.

Objectifs

- Comprendre une coutume et pouvoir la discuter,
- Nuancer les réactions pour mieux combattre le mariage forcé,
- Être en empathie avec les victimes (information / action),
- Être capable de refuser un mariage forcé (le pouvoir de décider).

Méthode

- QCM,
- Jeu de rôles,
- Photolangage.

Matériel

- Le QCM (annexe page 60),
- Matériel pour écrire, tableau,
- Des magazines / des photos présentant différents types de mariages et de familles dans le monde (corpus à établir soi-même, avec le plus large choix possible, les revues sur ce thème abondent).

Durée

- 1h30 à 2h en deux séances.

Déroulement

Première étape

Photolangage

- Par groupes de 3, les jeunes choisissent des photos dans les magazines pour en retenir deux : une représentant le mariage idéal, l'autre la famille idéale,
- Ensuite, chaque groupe explique son choix aux autres, d'abord pour le mariage idéal. L'animateur inscrit les termes importants au tableau. Les photos sont affichées sur une partie de mur ou posées sur une table,
- Même travail pour la famille,
- On tire une synthèse de ces choix : le mariage idéal, c'est…, la famille idéale, c'est…

Deuxième étape

QCM

On donne aux adolescents une série de raisons qui poussent les parents à marier leurs filles très jeunes. Certaines raisons peuvent se comprendre, d'autres moins. Les jeunes vont examiner ces raisons et chercher ce qui les fonde, leur part de vérité. Ils cochent VRAI / FAUX en face de chaque affirmation .

Réponses pour l'animateur : 1 /3 /4 /5 /7 VRAI

Exploitation

- Analyse des réponses, faire chercher des explications, exemples, réactions,
- Comparaison avec les mariages et familles présentés à la première étape. Est-ce que les deux visions sont incompatibles ?
- Cependant, des éléments les distinguent :
  - le mariage idéal repose beaucoup sur la notion de fête et de partage. Comment concilier avec l'idée de mariage forcé ? La fête peut être pour la famille, les invités, mais les mariés ? Le partage est aussi au niveau de la communauté. Mais l'individu ?
  - la famille idéale : composition, indépendance, amour, projets…. Compatible avec le mariage forcé ? Oui peut-être parfois, non le plus souvent. Les conséquences du mariage forcé sont lourdes et empêcheront cette image idéale,
  - retour sur l'histoire de l'institution (mariages arrangés, endogamiques etc).

Troisième étape

Jeu de rôle

Mise en place du jeu de rôle

L'animateur décrit la situation : Ada, une jeune fille de 15 ans apprend qu'elle va se marier le lendemain avec un cousin éloigné, âgé de 40 ans. Il distribue ensuite les rôles en donnant des indications pour chacun :

- La jeune fille
- Les parents de chacun des mariés
- Les oncles et tantes
- Des observateurs
- Le marié
- La meilleure amie de la mariée
- La petite sœur de la mariée

Le déroulement

- Chacun lit les indications de son personnage et tâche de se mettre dans le rôle en imaginant ses réactions / arguments devant la situation. Les observateurs se répartissent le travail,
- On joue une petite scène : la jeune fille découvre à la fois la situation et son fiancé, les autres argumentent pour la persuader (ou non),
- Arrêt de la scène, remarques des observateurs,
- Synthèse sur la notion de mariage forcé et ce que cela suscite comme sensations, arguments…

Quatrième étape

Sur le tableau, on fait deux colonnes, une avec le mot « fille », l'autre avec « mariage précoce ». On donne alors oralement une liste de mots ou d'expressions (avec les explications nécessaires à chaque fois). Chacun sera inscrit dans une des deux colonnes ou parfois les deux, ou peut-être aucune. Le choix devra être argumenté :

École primaire	École secondaire et diplôme	Loisirs variés
Mortalité maternelle	Repas avec ses parents	Cour de récréation
Lourdes tâches ménagères	Avoir le choix	Mauvaise santé
Violence sexuelle	Confiance	Amour
Sanction	Pauvreté	Possibilité d'avoir un bon travail
Grossesse précoce	Amis	Peur
Maltraitance	Repos...	

Variante : distribuer ces expressions écrites sur des post-it que les jeunes collent dans une des colonnes.

Synthèse de ces travaux

- Entre mariage idéal, famille idéale et mariage forcé, nécessité de trouver un juste milieu, essayer de l'imaginer,
- Comment concilier les traditions, besoins, idées des familles et la formation, les études, l'aspiration au bonheur ?
- Comment lutter contre les mariages forcés, les mariages précoces, que peut-on faire, concerné ou pas ?

DROITS DES FEMMES (1)

Travail à partir d'une exposition

Remarque : Travail réalisé avec 5 classes de 4ème par des professeurs de français et d'histoire-géographie et la professeure documentaliste du Collège de la Mine au Molay Littry, dans le Calvados.

Il peut se réaliser avec des jeunes en centre de loisirs lors de sessions (vacances scolaires où l'on peut organiser un suivi sur quelques jours).

Public

Avec des 12-14 ans.

Objectifs

- Prise de conscience qu'ici et maintenant, des violences sont faites aux femmes,
- Éviter le misérabilisme, mais apprendre à ouvrir les yeux,
- Réfléchir aux implications et aux évolutions possibles.

Méthode

- Plusieurs médias sont utilisés (DVD, livres, exposition),
- Et plusieurs types d'expression.

Matériel

- Exposition *Halte à la violence contre les femmes*, d'Amnesty International, (SF09MA018 - réf.150 900 @ AI/Agence interne - 2009)
- Questionnaire (annexe page 61),
- Ouvrages proposés pour accompagner l'exposition :

Romans et Albums :

- BD : *En chemin elle rencontre* Vol 2 et 3
- A : *Wangari Maathai, la femme qui plantait des millions d'arbres*, de Prévot F. et Fronty A.
- R : *Sohane l'insoumise*, Simard E.
- R : *Non à l'indifférence*, Collectif d'auteurs
- R : *De père en fille*, Perkins M.
- R : *Touche pas à ma mère*, Mestron H.

Livres documentaires :

- *Manuel d'autodéfense féministe*, de Sonia Feertchak (textes), Catel (dessins) Les carnets de l'encyclo des filles
- *Votre histoire à vous les filles*, de Vielcanet F.
- *Destins de femmes, filles et femmes afghanes*, de Causse R. et Rohart V.
- *Filles = garçons ? L'égalité des sexes*, de Sophie Dieuaide, Bertrand Dubois et Béatrice Vincent.
- *Quand les violences vous touchent. À l'école, en famille ou envers soi, comment les refuser ?*, de Vaillant M. et Laouénan C.
- *Il était une fois... l'histoire des femmes*, de Perrot M.
- *Garçons et filles : tous égaux ?* de Clausener-Petit M.
- *Il était une fois les filles...*, de Banon P.

Déroulement

- Introduction à la thématique, puis les jeunes ont regardé le petit film d'Olivier Dahan « Ne restons pas muets face aux violences conjugales » suivi d'un petit débat,
- Visite de l'exposition : observation des affiches d'abord, puis du corpus mis à disposition (voir liste ci-dessus) à

côté de l'exposition (il ne s'agit pas forcément de lire les ouvrages, mais de les consulter).

- Réponse au questionnaire (annexe page 61), mise en commun avec explication des notions compliquées.
- Discussion / débat sur les violences faites aux femmes
- Discussion autour des documents qui intéressent les jeunes et qu'ils peuvent emprunter.

Pour aller plus loin

- Réalisation d'affiches sensibilisant aux violences faites aux femmes, ou bien art posté sur ce thème.
- Analyse de photos comme par exemple celle présentée ci-dessous
  - Étude de la photo en elle-même
  - Quel message veut faire passer le photographe ?
  - Quelle est son efficacité ?

L'autre guerre Miquel Dewever Plana (agence VU')/ le Bec en l'air.
Gros plan visage tuméfié p 28

DROITS DES FEMMES (2)

Travail à partir d'une exposition et sur les plaidoiries.

Remarque : Travail réalisé avec des classes de 3° par des professeurs de français et d'histoire-géographie géographie et la professeure documentaliste du Collège de la Mine au Molay Littry, dans le Calvados.

Il peut se réaliser avec des jeunes en centre de loisirs lors de sessions (vacances scolaires où l'on peut organiser un suivi sur quelques jours).

Public

Avec des 14-16 ans.

Objectifs

- Prise de conscience qu'ici et maintenant, des violences sont faites aux femmes,
- Éviter le misérabilisme, mais apprendre à ouvrir les yeux,
- Réfléchir aux implications et aux évolutions possibles.

Méthode

- Plusieurs médias sont utilisés (DVD, livres, exposition),
- Et plusieurs types d'expression.

Matériel

- Exposition *Halte à la violence contre les femmes*, d'Amnesty International (SF09MA018 - réf.150 900 @ AI/ Agence interne - 2009)
- Questionnaire (annexe page 61),
- Une affiche d'AIF *La violence contre les femmes est un sport universel* (Les ouvriers d'à côté/red cell - photo : Geoffroy de Boismenu)
- Ouvrages proposés pour accompagner l'exposition.

Déroulement

Première étape : travail préalable (réalisé en milieu scolaire)

- Le groupe a assisté au concours de plaidoiries pour la défense des droits humains du Mémorial de Caen et travaillé sur la question,
- Les adolescents ont rédigé des plaidoiries sur les droits des femmes, tout en travaillant en cours de français sur la littérature et le théâtre engagés,
- En éducation civique, ils ont travaillé sur les ONG. L'exposition a donc permis d'illustrer cette notion et de découvrir l'ONG Amnesty International.

Travail préalable (possible en éducation non-formelle)

- Sans aller au Mémorial de Caen des vidéos sont disponibles (voir le site du Mémorial : www.memorial-caen.fr/)
- Ensuite, l'animateur propose de rédiger (seul ou à deux) des plaidoiries sur la question des violences faites aux femmes,
- Sans organiser le travail complémentaire, on peut les inciter à consulter la documentation proposée sur la littérature engagée et se renseigner sur les ONG et AI, via internet.

Deuxième étape : décryptage

Travail réalisé en milieu scolaire

- Séparation en deux groupes : l'un travaillant sur la notion d'ONG, l'autre sur l'exposition,
- Sur les ONG : définition / les missions d'une ONG / son fonctionnement / l'exemple d'AI : histoire, mission…

- Sur l'exposition : observation individuelle avec un questionnaire à remplir. La synthèse de ces questions a permis de revenir sur les concepts importants et parfois peu clairs pour les jeunes (droit international / droit des femmes / viol utilisé comme arme de guerre / mutilations génitales / traite des femmes…etc…),
- La parole spontanée autour de ces notions a permis des expressions émouvantes et des témoignages d'intérêt,
- Le travail a été refait avec les deux groupes qui ont échangé leurs places.

Travail possible en éducation non-formelle

- L'animateur peut faire deux groupes qui travailleront en parallèle sur l'exposition et les documents proposés.
- Sur l'exposition : observation individuelle avec un questionnaire à remplir. La synthèse de ces questions permet de revenir sur les concepts importants et parfois peu clairs pour les jeunes (droit international / droit des femmes / viol utilisé comme arme de guerre / mutilations génitales / traite des femmes…etc…)

Troisième étape : exploitation

Exploitation réalisée en milieu scolaire

- Les deux groupes réunis, on poursuit le débat en décodant l'affiche d'Amnesty International *La violence contre les femmes est un sport universel*,
- Elle a provoqué des réactions spontanées de la part des ados. L'idée que le foyer est le lieu où les femmes subissent le plus de violences a été assez délicate à exprimer,
- Discussion autour des violences commises par les proches (pas chez les jeunes, mais en général, ce qui n'empêche pas le vécu de s'exprimer) et du statut de victime,
- Comment aider les victimes ? Quels organismes appeler ?

Exploitation possible en éducation non-formelle

- On poursuit le débat en décodant l'affiche d'Amnesty International *La violence contre les femmes est un sport universel*,
- Réactions, discussion autour des violences commises par les proches (pas chez les jeunes, mais en général, ce qui n'empêche pas le vécu de s'exprimer) et du statut de victime,
- Comment aider les victimes ? Quels organismes appeler ?

Quatrième étape : consolidation

Consolidation (réalisée en milieu scolaire)

- Avec la professeure de français, étude de documents par petits groupes et présentation au reste de la classe. Pour les documents, voir plus bas,
- Consignes : repérer les stéréotypes (notion préalablement expliquée) et montrer les points qui posent problème par rapport à l'égalité hommes / femmes,
- Les discussions montrent une prise de conscience des inégalités et un sentiment d'injustice sur ce plan,
- Pour les stéréotypes, un grand nombre d'élèves des deux sexes considèrent « normale » la différenciation de genre dans les activités au sein du foyer. Le choix des métiers selon le genre fait cependant plus débat, la plupart considérant comme normal le fait de pouvoir accéder à n'importe quel métier, quel que soit le genre.

Consolidation (possible en éducation non-formelle)

Proposition d'activités

- Rédiger et jouer de petites scènes montrant des situations qui inversent les stéréotypes,
- Réécrire un conte comme *La Belle au bois dormant* ou *Cendrillon*, en inversant les rôles,
- Match d'impro où les garçons jouent les filles et les filles des garçons.

Les documents sont

- Des extraits de la bande dessinée *En chemin elle rencontre*... Vol. 3 (image memory P. 8 à 10, Devinette p. 11, texte Droit à l'éducation pour les filles p. 26, caricature p.31, caricature p. 40),
- Et les documents disposés à côté de l'exposition.

LES MUTILATIONS GENITALES

Pas ici, pas maintenant !

Public

Adolescentes en éducation non-formelle, en priorité,
Tout public, à partir 14 ans.

Objectifs

- Dépister les victimes potentielles des MGF,
- Prévenir, informer, conseiller.

Méthode

- Dialogue à partir d'un DVD,
- Théâtre-forum.

Matériel

- Un des DVD suivants (attention, adapter le DVD à l'âge des participants) :
  - *Femmes assises sous le couteau*, réalisé par Laurence Petit-Jouvet (AMIP, TLT, GAMS) - 26mn,
  - *Noires Douleurs*, réalisé par Lorène Debaisieux (Artline Production) - 52mn,
  - *Bilakoro*, réalisé par Joanna Bedeau (Château Rouge Production) - 52mn,
  - *Mooladé* de Sembene Ousmane - prix d'un certain regard à Cannes en 2004 - 1h 57- film soutenu par AIF.

On peut se les procurer sur www.federationgams.org (rubrique : Professionnels, Documentation MSF).

- Des albums comme *En chemin, elle rencontre*… (Réf des 3 volumes : 21498, 21453, 21499). Ces ouvrages sont présentés sur la fiche *Lire et faire lire* de mars 2013 (Réf : SF 13 EDH 46),
- Des brochures, numéros de téléphone des associations compétentes.

Durée

Variable selon les publics, les âges, les objectifs.

Déroulement

Préalables

Précautions

Cette question est très délicate à aborder en groupe, car des filles elles-mêmes excisées peuvent très mal vivre les réactions des autres. En préalable, il faut donc veiller à :

- Une bonne préparation des intervenants : travail en amont avec des associations de terrain, compétentes, ayant une connaissance du milieu. Co-animation préférable si c'est faisable,
- Identifier si possible des jeunes filles potentiellement concernées et en parler auparavant avec elles (voir ci-dessous des signes pouvant indiquer une implication). Connaître les pays d'origine respectant la tradition des MGF,
- Trouver des supports adaptés : un DVD (voir les propositions), un album (En chemin, elle rencontre…),
- C'est un travail en lien avec l'équipe de la structure : éducateurs, personnel de santé…

Signes que des jeunes filles pourraient être concernées

Ces signes peuvent avoir beaucoup d'autres causes, physiques ou non, mais ils peuvent être des alertes nécessitant un entretien avec les personnes concernées. Certains peuvent aussi révéler d'autres dysfonctionnements (viols, agressions),

- Difficulté à uriner et donc fréquence et durée des séjours aux toilettes (ceci peut être dû à une MGF),
- Douleurs pendant les règles pouvant nécessiter un alitement, des absences sans certificat médical en général
- Refus de certains exercices (douleurs liées à la cicatrice),
- Changement soudain d'attitude, de résultats scolaires (honte, peur),
- Jeune fille ne rentrant pas d'un séjour dans son pays d'origine. La difficulté consiste alors à établir un lien avec elle et avec son environnement resté en France (mère, sœur...). C'est naturellement la prévention qui pourrait être utile.

Première activité : à partir d'un DVD / Album

- Visionner / lire le DVD / l'album,
- Expression libre,
- L'animateur présente des associations s'occupant des MGF ici et ailleurs.

Deuxième activité : théâtre-forum

Déroulement

- Préciser la situation qui va être jouée,
- Distribuer / faire choisir les rôles, des acteurs et des observateurs à partir de la liste ci-dessous,
- Donner les fiches correspondant aux rôles (rédigées d'après les données ci-dessous et adaptées à l'âge des participants),
- La troupe réfléchit et se concerte,
- Représentation de la situation (10 mn maxi),
- Les observateurs donnent leur avis et proposent d'autres façons de faire,
- Les acteurs rejouent une partie de leur scène en suivant les nouvelles indications fournies par les observateurs,
- On recommence une fois ou deux selon l'intérêt des participants,
- Synthèse sur la thématique : comment faire si quelqu'un risque une MGF ? Comment l'aider ? À qui s'adresser ?

Données sur la situation du théâtre-forum

Almina s'inquiète de préparatifs que fait sa famille. Ses grandes sœurs ont été excisées lors d'un voyage dans leur village d'origine, mais elle craint que son tour ne vienne, même ici en France.

Données sur les rôles

- Almina, jeune Française d'origine somalienne, âgée de 10 ans. Ne sait pas trop ce que sont les MGF, mais a entendu ses sœurs et a peur.
- Ses deux sœurs (15 et 16 ans) sont partagées entre la tradition et le fatalisme d'une part et le refus qu'Almina subisse leur sort d'autre part.
- Sa mère, partisan de l'excision, tradition nécessaire pour que sa fille fasse un mariage honorable et soit une femme comme il faut, dévouée à son mari sans chercher son plaisir.
- Son père, qui ne veut pas se mêler d'une « affaire de femmes » et respecte la décision de celles « qui savent ».
- La voisine qui doit opérer, dont c'est le second métier, mais qui est également convaincue de la légitimité de son action.
- Les tantes d'Almina, plutôt favorables à l'excision, mais qui, à force de vivre en France, commencent à se poser des questions.
- Ses amies, l'une française, l'autre d'origine camerounaise (où les MGF sont rares). Elles ne saisissent pas très bien de quoi il s'agit, mais appréhendent surtout la douleur pour Almina.
- Les observateurs se répartissent les personnages à observer.

UN PAS EN AVANT

Discriminations liées au genre

Inspiré d'un jeu proposé par le CCFD-Terre Solidaire sur les inégalités Nord-Sud1

Public

Tout public, dès 12, 13 ans.

Objectifs

- Faire prendre conscience des inégalités :
  - entre hommes et femmes,
  - entre les différents pays.
- Sensibiliser et faire prendre conscience des inégalités qui persistent entre hommes et femmes.

Préparation

- Découper des petits papiers sur lesquels figure un rôle (liste de personnages proposée ci-dessous), autant que le nombre de participants,
- Distribuer les petits papiers au hasard, un par participant. Les participants ne doivent pas montrer leur papier aux autres.

Déroulement

Activité

- Laisser 5 minutes à chaque participant pour qu'il se mette dans la peau de son personnage,
- Tous les participants se mettent en ligne, au bout de la pièce,
- L'intervenant lit une liste de propositions : à chaque fois qu'ils peuvent répondre « oui », les participants doivent faire un pas en avant. Sinon, ils restent sur place,
- À la fin, demander aux participants de voir où ils sont arrivés et où ils se situent par rapport aux autres,
- Chacun dit rapidement son sentiment sur la place qu'il occupe, surtout les derniers.

Débriefing sur le ressenti

- Chacun exprime son ressenti pendant l'énumération des propositions,
- Hypothèses sur les rôles tenus par les autres.

Conclusion

- Quels sont les droits en jeu ici ?
- Qu'est-ce qui m'a le plus interpellé ?
- Avais-je conscience que les écarts puissent être de cette importance ?
- Qu'est-ce qui peut être fait ?

Suggestions de propositions

1. Vous n'avez jamais fait l'objet de discrimination,
2. Vous n'avez jamais été inquiété-e de ne pas pouvoir manger à votre faim,
3. Vous êtes allé-e à l'école et êtes capable de lire un journal,
4. Vous pensez pouvoir étudier et exercer la profession de votre choix,
5. Vous pouvez avoir des enfants et travailler par ailleurs,
6. Vous pouvez pratiquer le loisir de votre choix (football, danse, couture, escrime, bricolage...) sans aucun problème ou moquerie,

7. Vous pouvez consulter un médecin et recevoir une prise en charge adaptée à vos besoins (grossesse, par exemple),
8. Vous n'avez pas moins de droits que les autres citoyens de votre pays,
9. Vous pouvez tomber amoureux de la personne de votre choix,
10. Vous n'avez jamais eu de graves difficultés financières,
11. Vous pouvez voter aux élections locales et nationales,
12. Vous avez une vie intéressante et vous êtes optimiste concernant votre avenir,
13. Vous n'êtes jamais interpellé dans la rue à propos de votre physique ou de votre tenue,
14. Vous pouvez décider librement si vous souhaitez vous marier et avec qui,
15. Vous n'avez pas subi de violences sexuelles (dont excision) ou conjugales,
16. Vous connaissez différents moyens de contraception et pouvez décider d'avoir ou non des enfants,
17. Vous n'avez pas peur d'être harcelé ou attaqué dans la rue,
18. Vous travaillez et gagnez le même salaire (ou plus) que les personnes exerçant le même métier que vous,
19. Vous pouvez voyager librement à l'étranger,
20. Vous avez l'impression que vos compétences sont appréciées et respectées.

COMMENCER PAR UNE HISTOIRE

Littérature jeunesse

Les enfants et les adolescents sont sensibles aux récits, réels ou fictifs, à l'image, à un langage qui leur parle directement de leur vie et de leurs joies, de leurs préoccupations.

C'est pourquoi nous vous présentons quelques albums soutenus par AIF qui permettent une entrée dans cette thématique un peu lourde des droits sexuels et reproductifs.

Chaque titre est accompagné d'une évocation du contenu, de l'âge conseillé et d'une indication du thème.

À vous de choisir, selon vos objectifs, les publics, les demandes…

Quelle utilisation pour ces albums ? Plusieurs entrées sont possibles :

Quelques conseils pour les plus jeunes, ceux qui ne savent pas lire

En partant d'images ou d'illustrations d'albums, on permet aux enfants, en s'appropriant une histoire, de s'exprimer et de prendre conscience de la notion de « droit ». Chacun peut trouver des exemples en puisant dans les albums soutenus par Amnesty International. Une liste vous est proposée dans ce chapitre. Vous pouvez aussi télécharger les numéros de Lire et faire lire sur le site amnesty.fr, à la page des ressources de la commission EDH.

Plusieurs axes aident à l'expression

- Le récit : les jeunes enfants aiment les histoires, s'identifient aux personnages ce qui leur permet d'approcher des problématiques simples.
- L'image : L'utilisation de visuels est d'un usage plus souple que les vidéos. On adapte son texte au vocabulaire de son public, on réagit en fonction de leurs réactions : questions, remarques, niveau d'attention, centres d'intérêt...
- L'expression : par le dessin, par le récit, mais aussi par un mime.

Exemple

On peut partir de Tango a deux papas, et pourquoi pas ?

- *Par le récit* : lire l'histoire et la faire redire par les enfants. Quel regard posent-ils sur les deux papas ? C'est amené très naturellement : un œuf est « orphelin », les deux papas ne peuvent pas en faire un, ils adoptent celui-ci et ensuite, les rôles sont les mêmes que dans les autres couples.
- *Par l'image* : on ne peut pas distinguer les papas et les mamans et, par exemple, dans les pages où les parents couvent leurs œufs, on se rend compte que c'est alternativement le père ou la mère qui joue ce rôle. Alors, deux papas, pourquoi pas ?
- *Par l'expression* : évidemment, les questions vont surgir, des enfants ont des proches vivant des relations homosexuelles, d'autres non. La question essentielle est l'amour qui les rapproche et les unit à leur enfant.

Pour des petits, on n'ira pas beaucoup plus loin.

Par la lecture

Dans une classe, une médiathèque, un centre d'accueil pour les jeunes, on peut lire certains textes à voix haute (*Maman est tombée dans l'escalier* par exemple). Après la lecture faire parler les enfants.

- Est-ce que cela pourrait être une histoire vraie ?
- Dans quels pays cela peut-il se passer ?
- Pourquoi ?
- Quels sont les droits non respectés ?

Apporter des précisions avec des chiffres, des extraits de rapports, les notions de sexisme, de discrimination. On peut écrire au tableau, sur deux colonnes, les remarques ou questions des enfants et les faits réels.

On peut terminer par « Que fait Amnesty International ? »

Par les images

En montrant les images d'un album (*Drôle de planète* et *À quoi tu joues ?* par exemple) et en faisant deviner le texte pendant ou à la fin. Dans le cas de *À quoi tu joues ?* On peut jouer avec les images et le texte en montrant les rabats en premier ou en second pour étonner et faire participer les enfants.

- Faire parler sur les différences entre ce qu'ils ont dit et le texte de l'auteur,
- Faire réfléchir sur la question du genre.

Par l'image

En montrant les photos d'un livre, *Droits de regards* par exemple. Avec des adolescents ou des adultes, faire parler à propos de la photo, échafauder des hypothèses. Où ? Qui ? Quel contexte ?

- Pourquoi est-ce choquant ? Amener à la notion de droit et à la DUDH.
- On peut ensuite enchaîner sur un débat, apporter des informations supplémentaires. Que fait Amnesty International ?
- Que pouvez-vous faire ? Se tenir informer, soutenir les actions d'Amnesty International par des lettres…

Dans tous les cas

- L'album est une entrée
- Des explications, des discussions approfondissent la notion
- On peut envisager une action : un message de soutien à quelqu'un en difficulté, mais aussi des affiches pour sensibiliser les autres, une improvisation, une chanson, un poème….

Liste non exhaustive d'albums jeunesse

Pour les plus jeunes

- Marie-Sabine Roger, ill Anne Sol. *À quoi tu joues ?* Éditions Sarbacane, 2009. Soutenu par Amnesty International France. À partir de 3 ans.

À quoi jouent les filles ? Et les garçons ? Les auteures se sont attachées ici à balayer les idées reçues et un certain sexisme sur les jeux des filles et des garçons. Tout le propos tient par un jeu astucieux de photographies et de rabats que l'on déplie. Sur les pages de gauche, des enfants en situation de jeux. D'abord des filles jouant par exemple à la corde à sauter, à la poupée ou encore en train de danser et plus loin des garçons jouant au football, bricolant ou pilotant des avions. Vis-à-vis de chaque image, une phrase rappelle que ces activités sont féminines ou masculines. Mais lorsque l'on déplie le rabat c'est la surprise ! On découvre alors des photographies mettant en scène des adultes du sexe opposé dans des activités décrites. Une tentative de déconstruction des stéréotypes.

Thème : identité de genre.

- Classe gagnante du concours « Lire égaux », ill Gwen Keraval. *Drôle de planète*. Éditions Talents hauts, 2012. Soutenu par Amnesty International France. À partir de 6 ans.

Sur une planète inconnue des Terriens, un professeur demande à ses élèves comment on distingue les Terriens des Terriennes. Chacun y va de son hypothèse : les garçons ont des petits poils sur la tête, les filles portent des pantalons à une seule jambe, les garçons courent derrière un truc rond qui roule, les filles se peignent la figure... La solution est pourtant plus simple qu'il n'y paraît.

Thème : identité de genre.

- Classe gagnante du concours « Lire égaux », ill Mayana Itoïz. *À vol d'oiseau*. Éditions Talents hauts, 2011. Soutenu par Amnesty International France. À partir de 6 ans.

Un oiseau magique emporte sur ses ailes le petit garçon qui voudrait jouer à la poupée, le papa qui n'aime pas bricoler, la grand-mère qui rêvait de voyages et toutes les victimes du sexisme. Ensemble ils vont fonder un nouveau pays.

Thème : identité de genre.

- Clémentine Beauvais, ill Sylvie Serprix. *Samiha et les fantômes*. Talents hauts, 2010. Soutenu par Amnesty International France. A partir de 6 ans.

Quand elle sera grande, Samiha sera fantôme. Dans la famille, on est fantôme de mère en fille. C'est l'Oncle qui veut des femmes fantômes autour de lui. « Être un fantôme, c'est respecter son père, son frère et son mari. » Un jour, l'Oncle meurt et devient un fantôme à son tour, un vrai. « Tu trouves ça drôle d'être un fantôme ? » lui demande Samiha. Elle ne sera jamais fantôme.

Thème : égalité hommes-femmes.

- Béatrice Boutignon (texte et illustrations). *Tango a deux papas, et pourquoi pas ?* Le Baron perché, 2010. À partir de 4 ans.

Une histoire merveilleuse à attendrir un kamikaze

Le livre *Tango a deux papas, et pourquoi pas ?* est un véritable conte de fées écrit à l'intention des enfants du cours préparatoire. Dans une colonie de manchots du zoo de Central Park à New York, le couple Silo et Roy a entrepris de couver un pauvre œuf abandonné. Il en sort un magnifique petit manchot prénommé Tango.

« Oui, mais voilà, Silo et Roy sont deux mâles qui « se font des câlins ». Et donc : Tango a deux papas, et pourquoi pas ? Le dossier du syndicat d'enseignants Snuipp, intitulé É*ducation contre l'homophobie - L'école interpellée précise* : « Ce dossier mentionne les « réponses à apporter à tous les enfants face à leurs inévitables questions … l'éducation précoce reste la meilleure façon de lutter contre les discriminations....Bref, le sujet est devenu inévitable à l'école primaire car c'est là que tout se joue... »

Thème : l'homophobie.

Jeunes adolescents

- Anne Marie Thomazeau, ill Alice Graveau. *Maman est tombée dans l'escalier*, l'une des histoire du livre : *Les enfants du monde racontent*. Éditions de la Martinière, réalisé par Amnesty International, 2011. Pages 56 à 59

Récit par une petite fille de la maltraitance de sa mère par son père + « En savoir plus » + « Amnesty International agit »

Thème : violences conjugales.

- Laure Mistral. *La fabrique des filles*. Éditions Syros, 2010. Soutenu par Amnesty International France. Dès 12 ans. Documentaire.

Malgré les profonds changements de société opérés depuis 40 ans dans de nombreux pays (le travail généralisé des femmes, la possibilité qu'elles ont de maîtriser sexualité et maternité grâce à la légalisation de la contraception et de l'avortement...), on impose à chaque sexe des goûts et des conduites qui ne vont pas de soi, et ce à chaque étape de la vie et dans tous les domaines. La « fabrique » fonctionne toujours, même si elle n'utilise pas les mêmes moules et ne vise pas les mêmes fins qu'autrefois.

Thème : discrimination à l'égard des femmes.

- James Finn Garner, *Politiquement correct, contes d'autrefois pour lecteurs d'aujourd'hui*. Éditions Grasset, 1995.

Ce petit livre reprend les contes les plus connus en les adaptant au politiquement correct actuel. C'est inégal, mais on peut s'y référer pour faire réfléchir les adolescents sur les stéréotypes et préjugés complètement banalisés.

Extrait de la version revue et corrigée du Petit Chaperon Rouge :

« Il était une fois une jeune personne, appelée le Petit Chaperon Rouge, qui vivait avec sa mère à la lisière d'un grand bois. Un jour, sa mère lui demanda d'aller porter à sa grand-mère une corbeille de fruits frais et de l'eau minérale – encore une tâche réservée aux femmes, direz-vous ? Eh bien non, c'était tout simplement une démarche généreuse – pourquoi le Petit Chaperon Rouge n'aurait-elle pas eu elle aussi le sens de la communauté ? Qui plus est, sa grand-mère, loin d'être malade ou gâteuse, était une adulte rayonnante de maturité et parfaitement capable de prendre soin d'elle-même. »

Thème : stéréotypes.

- Aline Méchin, *Dans la peau d'une fille*, Éditions Casterman, 2002. Roman, dès 10 ans

L'horreur absolue ! Hier encore, Chris était un brillant élève un peu frondeur, meneur de bande, qui adorait embêter les filles. Ce matin, on l'appelle Anaïs, il a une chemise de nuit rose à fleurs et un ours en peluche. Une vraie histoire de dingue dont Chris ne sortira pas indemne ! Une vision malicieuse de la « guerre des sexes » ! (Extrait de jeunesse.casterman.com)

Thème : identité de genre.

- Mitali Perkins, *De père en fille* Éditions Castor poche-Flammarion, 2008. Roman, dès 9 ans.

Naima vit au Bangladesh. Dans sa communauté, les filles sont vues comme n'étant d'aucune utilité, car elles ne peuvent ni travailler ni gagner de l'argent. Pourtant, Naima aimerait bien aider son père, chauffeur de taxi à bicyclette. Naima va contourner les interdits, et prouver à tous que les filles sont capables de grandes choses.

Thème : émancipation des femmes.

- Momo Géraud, ill. Didier Jean et Zad. *Les artichauts*. Éditions 2 Vives Voix, 2012 Album dès 7 ans.

Le sujet de la violence conjugale est rarement ou difficilement abordé du point de vue des enfants. Ce livre explique les conséquences de ces violences sur une petite fille. Entre gravité et légèreté, ce livre termine sur une note optimiste.

Thème : violences conjugales.

Grands adolescents et jeunes adultes

- Hervé Mestron. *Touche pas à ma mère*. Éditions Talents hauts, 2012. Soutenu par Amnesty International France. À partir de 13 ans.

Un jour, Cécile voit un bleu sur la tempe de sa mère qui prétexte s'être cognée dans une étagère. Cécile raconte ses soupçons qui alternent avec les marques de tendresse du nouveau compagnon de sa mère, Sébastien, la tristesse de sa mère et son isolement progressif. Jusqu'au jour où, sous les yeux de Cécile, Sébastien va trop loin. Elle se décide alors de prendre les choses en main.

Thème : violences faites aux femmes.

- Asa Grennvall. *7ème étage*. Éditions l'Agrume, 2013. Soutenu par Amnesty International France.

7e étage expose avec beaucoup de justesse et d'intensité l'histoire d'une relation abusive. Sorte de journal intime en bande dessinée, il nous fait ressentir, de l'intérieur, le mécanisme psychologique de déconstruction de soi, sans être démonstratif. Une histoire forte et tragique, portée par un graphisme très expressif.

Thème : violences faites aux femmes

- J Morandeau. *Noxolo*. Éditions La boîte à bulles, 2014. Un ouvrage conçu et publié en partenariat avec Amnesty International France.

2013 : Nalaxa est policière au poste de New Tsakane, à l'est de Johannesburg. Sur son bureau, des dossiers à trier et à classer. Parmi ceux-ci, l'un brûle les mains de la jeune femme : celui de Noxolo, une mère de 2 enfants, âgée de 24 ans qui fut violée puis battue à mort en 2011. Pourquoi ses tortionnaires n'ont-ils pas été identifiés et appréhendés ? N'y avait-il pas moyen de recueillir les indices nécessaires ? Et son orientation sexuelle ne serait-elle pas à l'origine du calvaire qui lui a été infligé, dans une Afrique du sud où le « redressement de lesbiennes » est une pratique sinistrement répandue ?… Malgré les mises en garde de sa hiérarchie, Nalaxa ne peut s'empêcher de mettre son nez dans cette affaire Une histoire directement inspirée du cas de Noxolo, jeune femme lesbienne sauvagement violée et assassinée en Afrique du sud.

Thème : discrimination à l'égard des lesbiennes et violences faites aux femmes.

- In : *Droits de regards* : 1961-2011 Amnesty International et les photographes. Actes sud, coll photo poche, 2011. Plus particulièrement : Tourisme sexuel en Thaïlande p 33, Le rapt des fiancées du Caucase p 38, Violences conjugales p59. .

Thèmes : violences faites aux femmes, prostitution.

- Geneviève Fraisse. *Le Mélange des sexes*. Éditions Gallimard Jeunesse, 2006. Essai philosophique, dès 11 ans.

Qu'est-ce que la mixité ? Ce mot désigne, à l'origine, l'instruction et l'éducation dispensées en commun aux filles et aux garçons. Ce petit livre revient sur ce mot, son histoire, son évolution au cours des années et surtout sur l'idée que chacun se fait sur la mixité : permet-elle l'égalité des sexes ?

Est-ce un progrès, une expérience, une valeur, un plaisir ? Cet ouvrage fait réfléchir, pose des questions, donne des pistes. (Extrait de *Ce genre que tu te donnes*, catalogue de livres jeunesse édité par la Fédération Wallonie Bruxelles).

Thème : identité de genre.

- Nojoud Ali et Delphine Minoui. *Moi Nojoud, 10 ans, divorcée*. Éditions Michel Lafon, 2009.

« *Je m'appelle Nojoud et je suis yéménite. Mariée de force par mes parents à un homme trois fois plus âgé que moi…* » Ce livre est l'histoire vraie d'une petite fille victime d'un mariage forcé qui a décidé toute seule de s'opposer à cette tradition. Passant de victime à héroïne, elle a dû soulever le poids de la tradition pour finalement obtenir le droit de divorcer à l'âge de dix ans.

Thème : mariages forcés.

- *Diariatou face à la tradition*. auteur éditeur GAMS, 2005

Cette bande dessinée raconte l'histoire de Diariatou qui part en vacances au Sénégal et est confrontée à la tradition de l'excision, pourtant interdite dans le pays. Ouvrage disponible gratuitement auprès du GAMS en français, néerlandais, anglais ou allemand. www.gams.be

Thème : mutilations génitales féminines.

- Waris Dirie et Catheleen Miller. *Fleur du désert, du désert de Somalie à l'univers des top models*. Éditions J'ai lu, 2009.

Waris Dirie est née dans une tribu nomade dans le désert somalien. Très jeune, elle s'enfuit pour échapper à un mariage forcé avec un homme de 65 ans. Dans sa fuite, elle s'exilera en Angleterre où elle sera livrée à elle-même. Sa vie basculera lorsqu'un photographe la rencontre et la projettera dans le monde de la mode. Ce film relate la persistance de traditions néfastes pour les femmes qu'est l'excision et la lutte de ce mannequin contre ces pratiques.

Thème : mutilations génitales féminines.

- Erik Orsenna. *Madame Bâ*. Éditions Le livre de Poche, 2005. Roman, dès 16 ans.

Madame Bâ est malienne. Elle est à la recherche de son petit-fils parti en France et doit remplir le questionnaire de l'immigration française. Mais les cases de ce questionnaire ne peuvent contenir toute sa vie. Au fil des pages, Erik Orsenna aborde les difficultés de vie des femmes africaines, leur lutte pour une vie meilleure, entre modernité et traditions.

Thème : émancipation des femmes.

- Lisa Vandamme, *Transit 51*. Éditions Lanoo, 2013.

Ce livre de photographie de Lisa Vandamme illustre la vie de femmes du Petit Château, un centre d'accueil pour migrants à Bruxelles. Ces photos retracent leur quotidien, mais aussi leurs difficultés. Lisa Vandamme souhaite mettre l'humain et les questions sociales au centre de son œuvre. Ses photos n'ont pas pour objectif de choquer, mais de montrer certaines réalités de la vie des femmes migrantes.

Thème : femmes migrantes.

- Collectif d'auteurs. *En chemin elle rencontre*. Éditions Des ronds dans l'O. Vol 1, 2009. Vol 2, 2011. Vol 3, 2013. BD soutenue par Amnesty International France.

Volume 1 : En France, une femme meurt tous les 2 jours et demi sous les coups de son conjoint, environ 70 000 adolescentes de dix à dix-huit ans sont menacées d'être mariées de force, entre 55 000 et 65 000 fillettes ou femmes sont mutilées ou menacées de l'être. Chaque année dans le monde, 5 000 femmes sont tuées au nom de l'honneur, des centaines de milliers de femmes sont victimes de la traite en vue de la prostitution... Pour que les femmes osent parler, pour briser le silence, pour une prise de conscience et de responsabilité, les artistes, femmes et hommes, se mobilisent pour la défense du droit humain.

Volume 2 : De Hassi Messaoud, en Algérie, au Kenya en passant par la France, quels que soient les générations, les lieux de vie ou les milieux sociaux, les femmes subissent des violences, voient leurs droits bafoués et souffrent souvent en silence. Pourquoi une femme reste-t-elle avec son compagnon alors qu'elle subit des violences ? Quelles solutions peut-elle trouver ? Toutes les femmes ont-elles les mêmes moyens d'accès à l'IVG ? Quel est l'accueil des filles par les garçons en milieu scolaire ? Dans ces pages, des réflexions, des réponses, des bandes dessinées, beaucoup d'humanisme, des dessins, des photos et un cadeau musical avec Viol au vent, une chanson d'Agnès Bihl en téléchargement légal et gratuit.

Volume 3 : Dernier volume de la série de BD consacrées aux droits des femmes, ce recueil propose de réfléchir sur des automatismes qui renforcent les stéréotypes ou les effacent de nos consciences : cela va des jouets et jeux dédiés aux garçons, aux filles au plafond de verre dans l'entreprise ou la politique.

Les dessinateurs et scénaristes utilisent la dérision (le shopping des hommes), l'antiphrase (le discours de la poupée), l'humour, la noirceur même (violences conjugales). Régulièrement, des encarts précisent ce que montre le dessin, nous rappellent que rien n'est gagné pour l'égalité entre les sexes.

Thème : stéréotypes, mariages forcés, violences faites aux femmes.

Liste non exhaustive de films et DVD pour compléter la lecture

- *Fleur du désert* de Sherry Hormann, 2010.

Ce film raconte l'histoire de Warie Dirie (voir plus haut dans la section livres : *Fleur du désert*).

- *La source des femmes* de Radu Milhaileanu, 2011.

Ce film raconte la lutte de femmes pour la répartition des tâches, notamment pour aller chercher l'eau, dans un village en Afrique du Nord. La lourdeur de ce travail pèse davantage sur les femmes que sur les hommes, ce qui a des répercussions sur leur santé. Elles trouvent alors le moyen de renverser ces rapports grâce au seul pouvoir qu'elles ont : en faisant la grève du sexe ! Les rapports de genre sont largement abordés dans ce film mettant en exergue l'exercice difficile de concilier tradition et modernité.

- *Les femmes du bus 678* de Mohamed Diab, 2012.

Les femmes du Caire ne peuvent plus prendre le bus en sécurité : des attouchements ont lieu dans ces bus bondés. Une femme va décider de ne pas se laisser faire et répondre à l'humiliation… par l'humiliation. D'autres femmes vont se joindre à elles, mais seront vite surveillées. Un combat de femmes qui décident de ne plus être des victimes passives et de dénoncer l'impunité dans une société largement dominée par les hommes.

- *Billy Elliot* de Stephen Daldry, 2000.

Dans la ville où habite Billy, onze ans, les hommes sont mineurs de père en fils. Pour que son fils échappe à ce futur, le père de Billy l'inscrit à la boxe pour devenir un grand champion. Mais Billy n'aime pas se battre et veut à tout prix faire de la danse comme les filles qui s'entraînent au fond du gymnase. Commence alors une dure confrontation avec son père, qui ne voit pas la danse d'un très bon œil.

- *4 mois 3 semaines, 2 jours* de Christian Mungiu, 2007.

Une étudiante tente de se faire avorter avec l'aide d'une amie, dans la Roumanie des années 80. L'avortement étant considéré comme un crime dans ce pays, les deux femmes vont traverser de nombreuses difficultés. Ce film assez dur, réservé aux élèves les plus âgés, illustre bien les enjeux des femmes dans ces situations.

- *Osama* de Sedigh Barmak, 2003.

Une petite fille afghane doit se faire passer pour un garçon afin de travailler et ainsi aider sa mère. Elle se retrouvera emmenée dans une école coranique et profitera de l'enseignement réservé aux hommes. Mais combien de temps réussira-t-elle à se faire passer pour un garçon ? Ce film retrace les difficultés de vie des femmes afghanes exclues de la vie publique sous le régime des talibans.

- *La domination masculine* de Patrick Jean, 2009.

Ce documentaire partage des réflexions et sert de support à une approche éducative sur les rapports de genre sur l'image et la place de la femme au XXIe siècle. Différents thèmes sont abordés dans ce documentaire, tels que les stéréotypes de genre et la reproduction des actes de violence envers les femmes, nourris d'entretiens d'activistes et chercheurs dans les droits des femmes et des hommes. (un dossier pédagogique en support à cette vidéo existe).

- *Fred et Marie* de TheDech & Lenitch, une initiative de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Wallonie et de la Cocof

« Pour un couple sur huit, ceci n'est pas une fiction ! » Voilà un des slogans de ces vidéos de campagne de sensibilisation à la violence conjugale, menée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et la Commission communautaire française. La violence conjugale n'est pas seulement physique, mais aussi psychologique et morale. Ces mini-séquences traitent des mécanismes de cette violence et de l'importance de la dénoncer. Ces vidéos sont disponibles sur internet.

- *Femmes assises sous le couteau*, réalisé par Laurence Petit-Jouvet (AMIP, TLT, GAMS) - 26mn.

Les personnages du film, hommes, femmes, adolescents et adolescentes, sont traversés chacun à leur façon par la question de l'excision et au-delà, par les mutations de la société africaine.

- *Noires Douleurs*, réalisé par Lorène Debaisieux (Artline Production) - 52mn.

Sous forme de portraits croisés, ce film raconte le combat de quatre Françaises de 27 ans, 46 ans, 29 ans et 37 ans, toutes excisées.

- *Bilakoro*, réalisé par Joanna Bedeau (Château Rouge Production) - 52mn.

Ce film raconte la vie quotidienne de trois femmes face à l'excision. De Bamako à Paris, Awa, Kadidia et Inna parlent de leurs douleurs malgré la pression culturelle qu'elles subissent. Chacune, à sa manière, lutte contre l'excision.

- *Mooladé* de Sembene Ousmane - prix d'un certain regard à Cannes en 2004 - 1h 57- film soutenu par AIF.

Ce film sénégalais traite des mutilations génitales féminines, pratiquée dans certains pays africains : il montre la confrontation du moolaadé, le droit à la protection, et de la salindé, l'excision traditionnelle.

QCM

Initier aux droits sexuels et reproductifs (12 - 14 ans et 14 - 16 ans)

Consignes : réponds aux questions ci-dessous. Attention, parfois, plusieurs réponses peuvent être bonnes

1. Les droits sexuels et reproductifs c'est :	V	F
A. Pouvoir choisir avec qui et quand on veut se marier.		
B. Choisir si on veut avoir des enfants ou pas, et choisir quand on veut les avoir.		
C. Avoir accès à de bons soins de santé lorsqu'on est enceinte.		
D. Pouvoir aller à l'école.		
2. Qui a des droits sexuels et reproductifs ?	**V**	**F**
A. Les enfants.		
B. Les adultes.		
C. Les femmes enceintes.		
3. L'information sur la santé est-elle un droit sexuel et reproductif ?	**V**	**F**
A. Oui, pour connaître ses droits, on a besoin d'être informés.		
B. Non, les droits existent et cela suffit.		
4. Les filles :	**V**	**F**
A. Ont plus de risques de subir des discriminations et des violences sexuelles à l'école.		
B. Ont toujours les mêmes droits que les garçons.		
C. Ont plus facilement accès aux soins de santé.		
D. Sont plus malignes que les garçons.		
5. Les textes internationaux protégeant les droits humains interdisent :	**V**	**F**
A. Les mariages forcés.		
B. L'homosexualité.		
C. Les violences envers les filles et les femmes.		

6. Lors d'un mariage forcé :	V	F
A. On oblige une personne à se marier avec quelqu'un, contre sa volonté.		
B. On se marie par amour.		
C. Les parents ne peuvent pas décider qui leur enfant va épouser.		
7. Les femmes défenseures des droits humains ont plus de chance de subir des violations de leurs droits.	V	F
8. Quelles femmes ont le plus de chance de subir des violences sexuelles ?	V	F
A. Les femmes homosexuelles.		
B. Les femmes migrantes et réfugiées.		
C. Les femmes chefs d'entreprise.		
D. Les femmes vivant en grande pauvreté.		
9. Les filles :	V	F
A. Sont plus douces que les garçons.		
B. Peuvent être présidente d'un pays.		
C. Savent mieux faire le ménage que les garçons.		
D. S'occupent mieux des enfants.		
10. Les gouvernements doivent :	V	F
A. Donner accès aux soins de santé à toutes les femmes.		
B. Permettre aux femmes d'accoucher sans risques.		
C. Ne pas discriminer les femmes par rapport à leur origine.		

TEXTE À TROUS

Initier aux droits sexuels et reproductifs (12 - 14ans)

Texte

Les droits…… et…… sont des droits que les États ont reconnus progressivement. Ils permettent aux …… et aux …… d'avoir le droit de…… leur vie de couple et leur sexualité, ainsi que d'être…… contre les violences sexuelles. Pourtant, dans le monde, de nombreuses petites filles sont victimes de…….. ou encore de…… à l'école. Certaines femmes risquent plus que les autres de voir leurs droits violés : il s'agit en particulier des femmes……, des…… ou encore des…….. des droits humains.

Il est très important que les…… fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour que ces droits soient respectés.

MOTS-CLÉS

migrantes	adultes	États
reproductifs	protégés	mariages forcés
sexuels	indigènes	défenseures
enfants	choisir	harcèlement sexuel

Témoignage

Kourecha est sage-femme à Ali-Sabieh (Djibouti). Des amies lui demandent parfois d'exciser leur fille.

« Je refuse toujours. J'essaye d'expliquer pourquoi. Moi-même, je suis encore habitée par le stress de ma propre excision. Ça revient dans mes rêves. J'avais sept ans. (…) Personne ne m'a dit : « du premier jour jusqu'à l'accouchement, tu ressentiras la douleur, tu auras des brûlures, des déchirures (…). Personne."

(Témoignage rapporté par Céline Gautier et Marie Bryon, www.mafacondedirenon.be).

- Quels sont les droits violés ?
- Quelles solutions pourrait-on envisager ?
- Quels sont les textes internationaux qui protègent ces droits ?
- Et si autour de moi, quelqu'un est concerné, que faire et comment faire ?

TÉMOIGNAGES

Initier aux droits sexuels et reproductifs (14 - 16 ans)

Témoignages

1.« Mes parents ont arrangé le mariage. Je n'avais pas le choix. Je n'avais même pas le droit d'aller à l'école. Dans les milieux ruraux, les gens pensent : « Ça sert à quoi, une éducation (…), surtout pour les filles ? » Les parents disent toujours : « Personne ne sait quand on va mourir. Nos filles doivent donc se marier jeunes pour nous donner beaucoup d'enfants – des enfants qui pourront s'occuper de nous. « Je devais accepter." Jamillah, Nigérienne de seize ans, a été forcée de se marier à quatorze ans.

2. Kourecha est sage-femme à Ali-Sabieh (Djibouti). Des amies lui demandent parfois d'exciser leur fille. « Je refuse toujours. J'essaye d'expliquer pourquoi. Moi-même, je suis encore habitée par le stress de ma propre excision. Ça revient dans mes rêves. J'avais sept ans. (…) Personne ne m'a dit : « du premier jour jusqu'à l'accouchement, tu ressentiras la douleur, tu auras des brûlures, des déchirures (…). Personne." (Témoignage rapporté par Céline Gautier et Marie Bryon, www.mafacondedirenon.be).

3. Criselda, la femme de Fortunato, un ouvrier du bâtiment de San Juan de Ccarhuacc, ne parle que le quechua. Ils vivent dans les Andes, dans la région de Huancavellica au Pérou. En 2008, à la suite d'une chute dans les champs, Criselda souffrait de douleurs abdominales et s'est rendue au centre de santé. Son mari travaillait alors à Lima à cause du manque d'emploi dans sa région ; il n'était pas présent pour l'assister. Le médecin ne comprenant pas ce qu'elle disait, il l'a renvoyée chez elle en affirmant que tout allait bien. Elle a pourtant fait une fausse couche deux jours plus tard.

4. L'Ouganda est l'un des pays les plus répressifs à l'égard des homosexuels, hommes et femmes. « Ils m'ont déchiré mes vêtements, ils ont fait des remarques odieuses, ils disaient par exemple que je devais être punie parce que je refusais aux hommes ce qui leur revenait à bon droit (...) » Norah, Ougandaise.

5. « Mon professeur l'année dernière me faisait peur, car il insistait pour avoir des relations sexuelles avec moi. Quand je l'ai dit à mes parents, ils n'ont rien fait contre lui. Ils n'en ont même pas parlé au principal. Ils ont peur des professeurs. Ils pensent qu'ils leur sont inférieurs. Maintenant, j'ai peur d'aller à l'école et je rate beaucoup de cours ». Une élève du Bénin (*Extrait de Making School Safe for Girls: Combating Gender-Based Violence in Benin de B. Wilde*)

Droits

A. Droit à la protection contre le harcèlement et les violences sexuelles,

B. Droit à la protection contre le mariage forcé,

C. Droit à la protection contre les traitements inhumains et dégradants,

D. Droit de choisir son orientation sexuelle,

E. Droit à la santé maternelle.

SAYNETES AUTOUR DES D.S.R.

Dans la peau de...

Suggestions de situations

Violences conjugales

Fred et Marie

Fred et Marie est un petit film réalisé sur la violence physique et morale au sein du couple (voir la partie bibliographie du dossier pédagogique).

- La situation : le couple doit se rendre à l'hôpital pour faire soigner Marie et le médecin a des doutes : il est inquiet, il se demande si cette femme n'est pas battue, que doit-il faire, que peut-il faire ?
- Les autres rôles ne sont pas donnés en avance, ils sont définis par le groupe en fonction de ce qu'il imagine comme possibilités d'action (car il n'y a pas une réponse unique).

7ème étage album BD (Référence 571 263)

Asa, qui est assez timide, rencontre Nils, séducteur, qui l'éblouit. Peu à peu, leur vie dérape, de piques en humiliations puis en coups jusqu'à ce qu'Asa trouve le courage de partir et porter plainte.

- La situation : les amis d'Asa s'inquiètent de ne plus pouvoir la rencontrer seule et de voir sa mauvaise mine. Ayant des doutes, lors d'une soirée, ils essaient de la faire parler pendant que Nils discute avec d'autres personnes.
- Imaginer la conversation entre Asa et ses amis.

Accès aux soins et mortalité maternelle

Marana

Marana est une jeune femme d'Afrique subsaharienne. Elle attend un bébé, mais, le moment de la naissance venu, elle ne peut pas trouver de chariot pour la transporter au dispensaire, à trois heures de marche de son hameau. Elle part à pied, ne peut traverser la rivière et accouche seule. Le bébé ne vivra pas.

- La situation : Marana et son mari se plaignent aux autorités du village et demandent la création d'un dispensaire plus accessible.
- Imaginer le couple, le chef du village et une infirmière défendant cette idée devant le responsable de la santé dans le district.

Mariage forcé, mariage précoce

Moi, Nojoud, 10 ans, divorcée

Livre autobiographique racontant la vie d'une jeune Yéménite de neuf ans, mariée de force à un homme de vingt ans son aîné (voir la partie bibliographie du dossier pédagogique).

- La situation : Un jour, alors qu'elle a dix ans, Nojoud décide de s'enfuir : elle ne supporte plus d'être battue et abusée sexuellement par son mari. Elle se rend au tribunal et demande à un juge de divorcer.
- Imaginer le procès où Nojoud poursuit son mari : sont présents Nojoud, son mari, un avocat et le père de Nojoud qui a organisé le mariage. On peut s'inspirer du véritable procès (en lisant le livre).

Mutilations génitales

Fleur du désert

Film inspiré de la vie de Waris Dirie, une jeune femme somalienne qui a subi une excision lorsqu'elle avait 3 ans. À 13 ans, afin d'échapper à un mariage forcé à un homme de 65 ans, elle s'exile en Angleterre.

- La situation : elle devient une mannequin célèbre et « ambassadrice de bonne volonté » pour l'ONU sur les questions de mutilations génitales (voir la partie bibliographie du dossier pédagogique). Son parcours fascine.
- Imaginer une interview de Waris par deux journalistes (une femme et un homme) sur les causes, conséquences et moyens d'action contre les mutilations génitales.

ET L'ÉTAT DANS TOUT ÇA ?

Initier aux droits sexuels et reproductifs (12 - 14 ans et 14 - 16 ans)

Consignes : répondre aux questions ci-dessous. Attention, parfois, plusieurs réponses peuvent être bonnes

1. Avoir des droits sexuels et reproductifs signifie que :	**V**	**F**
A. Vous pouvez choisir si vous voulez avoir des rapports sexuels et avec qui.		
B. Vous pouvez voter dès 18 ans.		
C. Vous pouvez avoir accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive.		
D. Vous avez aussi des devoirs sexuels et reproductifs une fois en couple.		
E. Vous pouvez choisir si et quand vous souhaitez fonder une famille.	**V**	**F**
2. Qui a des droits sexuels et reproductifs ?		
A. Seulement les femmes enceintes et les femmes qui allaitent.		
B. Seulement les hommes de plus de 18 ans.		
C. Seulement les citoyens dont les gouvernements ont ratifié la Déclaration universelle des droits de l'homme	**V**	**F**
D. Tout le monde.		
E. Seulement les hétérosexuels et les couples mariés.		
3. Que comprend l'éducation sexuelle en général ?	**V**	**F**
A. Des informations sur la protection contre les maladies sexuellement transmissibles.		
B. Des informations uniquement pour les filles.		
C. Des informations sur les différents modes de contraception.		
D. Des informations sur les différents droits que l'on possède et sur les moyens de les faire valoir.		
4. Quelle proposition est fausse ?	**V**	**F**
A. Chaque minute, une femme meurt en donnant la vie.		
B. Chaque année en France, les femmes au volant sont responsables de plus d'accidents mortels que les hommes.		
C. Aux États-Unis, les femmes afro-américaines ont 4 fois plus de chances de mourir à cause de complications de grossesse que les femmes blanches.		
D. Les hommes de moins de 25 ans ont 3 fois plus de risques d'être tués dans un accident de la route que les jeunes femmes.		

5. Quels sont les 5 pays où l'avortement reste strictement interdit ?	V	F
A. Chili, Pays-Bas, Norvège, Le Saint-Siège du Vatican, Inde		
B. Le Saint-Siège du Vatican, Chili, Pérou, Burkina Faso, Belgique		
C. Indonésie, Chine, Le Saint-Siège du Vatican, Irlande, Canada		
D. Chili, Le Saint-Siège du Vatican, Malte, Nicaragua, Salvador		
6. Un mariage forcé peut être :	V	F
A. Un mariage organisé par les parents entre deux personnes de plus de 18 ans.		
B. Un mariage où les jeunes filles sont obligées de rester voilées.		
C. Un mariage où au moins une des personnes a moins de 18 ans.		
D. Un mariage où au moins une des personnes n'est pas consentante.		
7. Souvent, les femmes et les filles éprouvent des difficultés à exercer leurs droits sexuels et reproductifs car :	V	F
A. Elles vivent loin des centres de santé ou leur famille ne les y envoie pas.		
B. Elles n'ont pas assez de ressources financières pour payer les visites médicales ou les médicaments.		
C. Elles ne sont pas inscrites sur les listes électorales.		
D. Elles ne savent pas que ces droits existent.		
8. Laquelle de ces propositions est fausse ?	V	F
A. En Iran, le témoignage d'un homme devant un tribunal a deux fois plus de valeur que le témoignage d'une femme.		
B. En France une femme sur 10, en couple, est victime de violence conjugale.		
C. En Colombie, ce sont 17 % des femmes qui sont victimes de ce type de violence.		
D. En Belgique, 2 viols sont commis chaque jour.		
E. Environ 70 % des femmes tuées par violence le sont par leur partenaire.		
9. Qu'a dit Simone de Beauvoir, grande féministe du 20ème siècle ?	V	F
A. « On ne naît pas femme, on le devient. »		
B. « Dans ma génération, on n'a pas besoin d'être féministe. »		
C. « Une femme sans parfum est une femme sans avenir. »		
D. « Les hommes sont des femmes comme les autres. »		

MOTS CROISÉS

Pour préciser des notions liées aux DSR

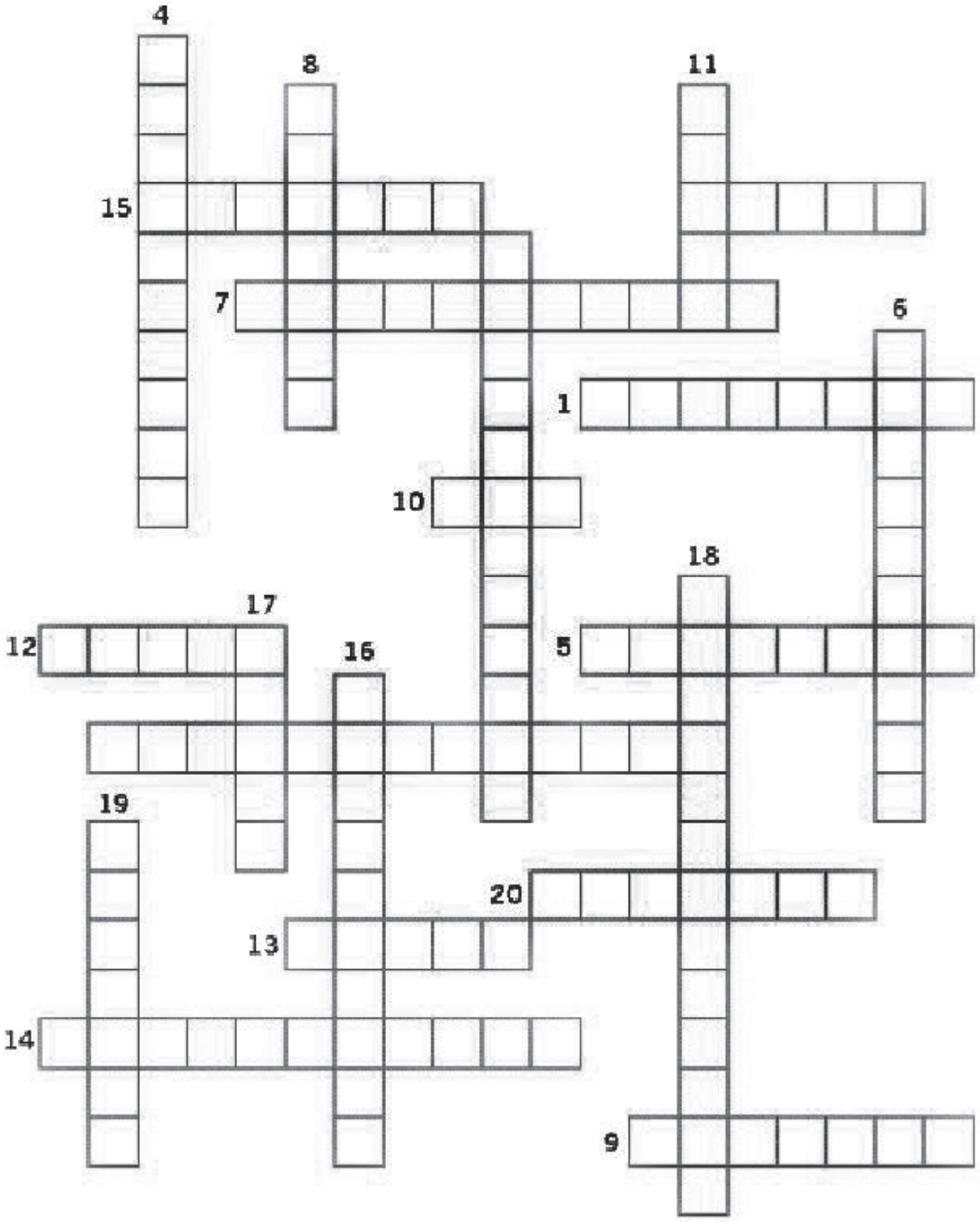

Mots à placer

Excision	Somalie	Planification	Forcé
Viol conjugal	Sexisme	Discriminer	Préjugés
Peers	Égalité	Stérilisation	Dot
CEDEF	Humanitaire	Salvador	Sugar Daddy
Genre	Arrangé	Clandestin	Homophobie

Définitions

1. Ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres chez la fille
2. Relation sexuelle forcée entre mari et femme
3. Procédure chimique ou chirurgicale qui génère une contraception de long terme ou permanente
4. Homme d'un certain âge qui donne des cadeaux ou de l'argent à des jeunes filles précarisées en échange de faveurs sexuelles
5. Un des cinq pays interdisant l'avortement sans aucune exception
6. Hostilité envers des individus dont les préférences amoureuses ou sexuelles concernent des individus de même sexe
7. Distinguer de façon injuste ou illégitime un groupe de personnes
8. Relation entre hommes et femmes ne présentant aucune différence, lorsqu'ils ont les mêmes droits
9. Pays le plus touché par l'excision dans le monde
10. Échange de biens (argent, terres, troupeau, etc.) qui accompagne le mariage dans certaines cultures
11. Construit social et culturel qui établit pour chaque sexe les rôles et comportements qui sont considérés comme appropriés
12. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
13. Nom du docteur belge qui a beaucoup œuvré pour la dépénalisation de l'avortement (équivalent de Simone Veil en France)
14. Droit qui s'applique en temps de conflit armé (le droit ……)
15. Caractérise un mariage organisé par les familles des futurs époux consentants
16. Caractérise un avortement pratiqué en dehors de tout contrôle médical et des conditions fixées par la loi
17. Caractérise un mariage où au moins l'un des deux époux a moins de dix-huit ans
18. Droit pour les femmes de décider d'avoir un enfant ou non et de choisir l'espacement des naissances et reconnu comme la clé de la santé et du bien-être des familles
19. Opinions/idées reçues sur les femmes et les hommes adoptée-s en l'absence d'information ou de pratiques suffisantes
20. Ensemble de toutes les méthodes utilisées afin de pouvoir maintenir en position d'infériorité, de subordination et d'exploitation le sexe dominé

EN CE TEMPS-LA....

La chronologie du droit des femmes en France

On peut se reporter au document théorique, chapitre 1, pages 10 et 11 ou se référer au tableau ci-dessous:

(Source : http://felina.pagesperso-orange.fr/doc/femm/datesfemmes.htm)

Aujourd'hui, si dans les textes, les femmes ont les mêmes droits que les hommes, dans la réalité bien des inégalités subsistent : elles occupent encore majoritairement les emplois subalternes, donc moins bien payés; elles sont, plus que les hommes, victimes du chômage et de la précarité; et elles sont, encore aujourd'hui, souvent systématiquement écartées du pouvoir, dans les partis politiques, au Parlement, au gouvernement...

Dates	Droit des femmes	Repères
1790	Les lois de la Révolution : la femme a le même droit à l'héritage que les enfants de sexe masculin.	
1804	Le Code Napoléon consacre l'incapacité juridique de la femme mariée : la femme, considérée comme mineure, est entièrement sous la tutelle de ses parents, puis de son époux ; restrictions sévères au droit de divorcer.	
1816	Suppression totale du divorce.	
1850	La loi Falloux oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école primaire spéciale pour les filles.	1848 : instauration du «suffrage universel» masculin.
1863	Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, crée les cours secondaires pour jeunes filles, jusque-là interdits.	1861 : Julie Daubié première femme bachelière.
1874	Première loi tentant de protéger les femmes au travail : les femmes ne peuvent travailler dans les mines, ni travailler le dimanche.	1871 : Louise Michel, communarde, est déportée à Nouméa.
1880	La loi Camille Sée organise l'enseignement secondaire féminin (il est différent de celui dispensé aux garçons).	
1881	Loi autorisant les femmes à ouvrir un livret de Caisse d'épargne sans l'autorisation de leur époux.	
1882	Loi Jules Ferry : l'école primaire est obligatoire et gratuite pour les filles comme pour les garçons.	
1884	Loi autorisant le divorce, aux mêmes conditions qu'en 1804.	
1892	Loi limitant la journée de travail à 11 heures pour les femmes. Il est interdit de les faire travailler la nuit (en théorie).	1900 : Jeanne Chauvin première femme avocate. 1903 : Marie Curie reçoit le prix Nobel de Physique.

1907	La femme mariée qui travaille a le droit de disposer de son salaire (mais pas de gérer ses autres biens).	
1908	Libéralisation du droit au divorce : il est autorisé, à la demande des deux époux, après 3 ans de séparation de corps.	1908 : Madeleine Brès, première femme à exercer la médecine.
1909	Loi instituant un congé de maternité de 8 semaines, sans traitement.	
1915	Les femmes disposent de l'autorité paternelle en l'absence du mari, et pour la durée de la guerre.	
1920	Loi faisant de la contraception et de l'avortement un délit pénal. Les institutrices obtiennent l'égalité de rémunération avec les hommes.	
1924	L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons.	
1928	Loi instituant le congé de maternité.	
1932	Création des Allocations Familiales.	1936 : le gouvernement Léon Blum compte 3 femmes sous-secrétaires d'État.
1938	Loi reconnaissant à la femme une "capacité juridique" restreinte : droit d'"ester en justice", de témoigner, etc...	
1941	Le divorce est interdit pendant les trois première années suivant le mariage; ensuite aussi, sauf en cas de sévices graves et répétés.	1941 : officialisation de la fête des mères.
1942	L'avortement est considéré comme un crime contre l'État, passible de la peine de mort.	
1944	Une ordonnance d'Alger accorde aux femmes le droit de vote et le droit d'éligibilité. Les femmes sont admises dans les jurys d'assises.	
1945	Rétablissement du divorce aux conditions de 1908. Loi instituant le congé de maternité obligatoire et indemnisé à 50%.	34 femmes sont élues députées.
1946	Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.	
1965	Réforme du régime matrimonial de 1804 : la femme peut gérer ses biens, ouvrir un compte en banque, exercer une profession sans l'autorisation de son mari.	
1965	L'enseignement technique est ouvert aux filles.	
1967	Loi Neuwirth autorisant la contraception ; celle-ci sera remboursée en 1974.	

1970	La mère devient l'égale du père en matière d'autorité parentale.	
1971	Loi rendant obligatoire l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour un même travail.	
1974	Loi Veil autorisant l'IVG, sous certaines conditions.	
1975	Libéralisation du divorce.	
1983	Loi Roudy, qui interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe.	1980 Marguerite Yourcenar, première femme à l'Académie française.
1986	Circulaire légalisant l'emploi du féminin pour les noms de métier.	
1990	Arrêt de la Cour de cassation condamnant le viol entre époux.	
1992	Loi réprimant les violences conjugales, et loi sanctionnant le harcèlement sexuel au travail.	
1999	Réforme de la Constitution : la loi «favorise» l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.	À l'Assemblée nationale élue en 1997, les femmes représentent moins de 11% des députés.
2000	Loi en faveur de la parité hommes/femmes en politique.	

PAPA ET MAMAN OURS

Stéréotypes et préjuges :
le test de l'ours

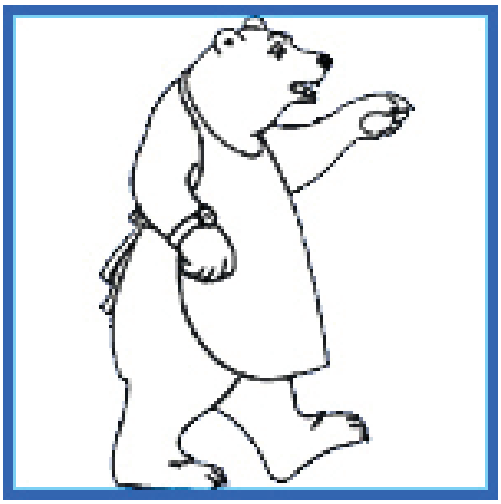

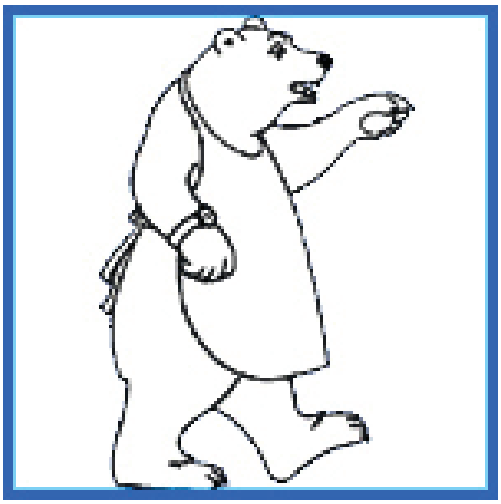

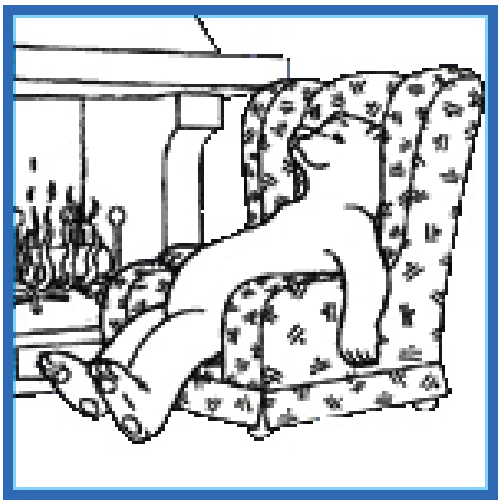

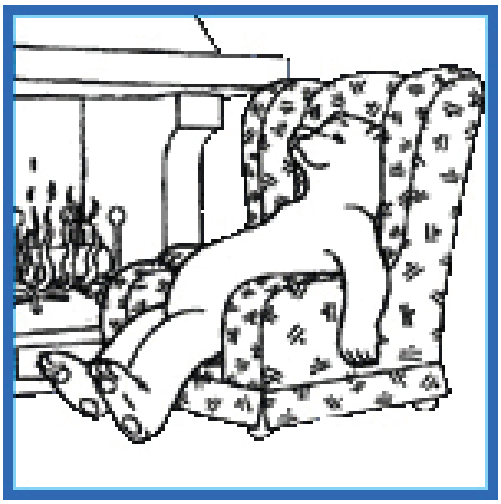

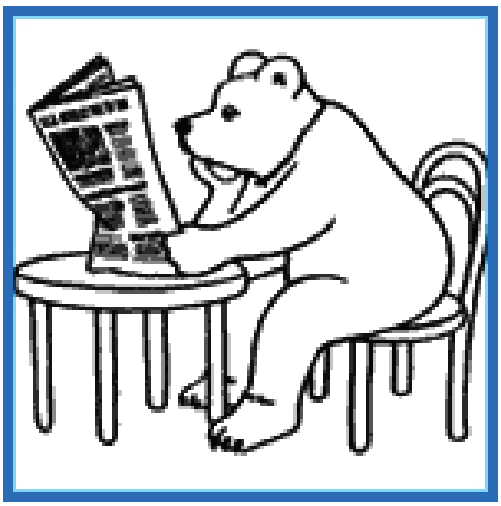

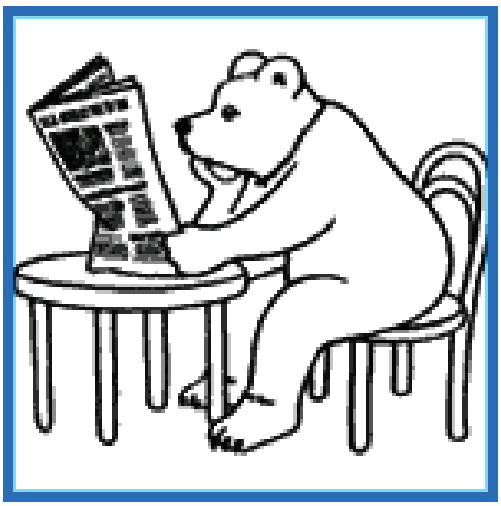

OUI, MAIS LES FILLES, C'EST DIFFERENT....

Les situations symétriques

Situation 1

A: Personnages en scène : le fils, le père, la mère et la sœur aînée

Le fils, en recherche d'emploi depuis plus de six mois après l'obtention de son diplôme, annonce à ses parents et à sa sœur son intention de partir en mission humanitaire à Madagascar pour dix mois.

B : Personnages en scène : La fille, le père, la mère, le frère aîné

La fille, en recherche d'emploi depuis plus de six mois après l'obtention de son diplôme, annonce à ses parents et à son frère son intention de partir en mission humanitaire à Madagascar pour dix mois.

Situation 2

A : Personnages en scène : le fils, le père, la mère, le grand-père.

Le fils, 17 ans, souhaite sortir en boîte de nuit avec ses ami-es le samedi soir suivant. Il en parle à ses parents pour obtenir leur autorisation.

B : Personnages en scène : la fille, le père, la mère, la grand-mère.

La fille, 17 ans, souhaite sortir en boîte de nuit avec ses ami-es le samedi soir suivant. Elle en parle à ses parents pour obtenir leur autorisation.

Situation 3

La scène se passe dans la rue

A : Personnages en scène : deux garçons amis et trois passants : une femme (24 ans), un homme (30 ans), un homme (55 ans).

Un garçon de 17 ans vient de rompre avec sa petite copine. Il en éprouve un énorme chagrin. Dans la rue, il en parle à un copain qui le console en le serrant affectueusement dans ses bras. Le garçon triste trouve du réconfort dans les bras de son ami. Les trois passants les regardent, quels commentaires peuvent-ils faire ?

B : Personnages en scène : deux filles amies et trois passants : une femme (24 ans), un homme (30 ans), un homme (55 ans).

Une fille de 17 ans vient de rompre avec son petit copain. Elle en éprouve un énorme chagrin. Dans la rue, elle en parle à une copine qui la console en la serrant affectueusement dans ses bras. La fille triste trouve du réconfort dans les bras de son amie. Les trois passants les regardent, quels commentaires peuvent-ils faire ?

Situation 4

A : Personnages en scène : le fils, le père, la mère, l'oncle (frère de la mère).

Au cours d'une discussion familiale, le fils explique son projet de vie : il aimerait avoir 4 enfants, se consacrer à sa famille sans travailler à l'extérieur. Il va donc passer son bac et arrêter ses études.

B : Personnages en scène : la fille, le père, la mère, la tante (sœur du père).

Au cours d'une discussion familiale, la fille explique son projet de vie : elle aimerait avoir 4 enfants, se consacrer à sa famille sans travailler à l'extérieur. Elle va donc passer son bac et arrêter ses études.

Situation 5

A : Personnages en scène : le fils, le père, la mère, un ami du fils.

Le fils de 20 ans discute avec ses parents de son projet de vacances : il veut partir seul deux mois (sans copains, copines, ni parents) sur les routes d'Europe en stop et gagner sa vie en faisant des petits boulots sur le chemin.

B : Personnages en scène : la fille, le père, la mère, une amie de la fille.

La fille de 20 ans discute avec ses parents de son projet de vacances : elle veut partir seule deux mois (sans copains, copines, ni parents) sur les routes d'Europe en stop et gagner sa vie en faisant des petits boulots sur le chemin.

ADA, MARIEE DE FORCE (1 ET 2)

QCM

Consignes : réponds aux questions ci-dessous. Attention, parfois, plusieurs réponses peuvent être bonnes

Les parents peuvent marier leur fille de force car :	V	F
1. Marier sa fille avec une personne issue de la même famille ou de la communauté d'origine permet de conserver le patrimoine familial.		
2. Les filles sont toujours d'accord pour se marier, elles rêvent de la fête et de porter de belles robes.		
3. Dans plusieurs pays, les filles ne sont pas les égales des garçons. Elles sont considérées comme moins performantes, plus faibles que les garçons. Leur éducation peut être considérée comme du gaspillage. On peut donc les marier très jeunes, cela ne représente pas une grande « perte ». Une fois mariées, beaucoup ne retournent jamais à l'école		
4. Dans certains pays, on marie les filles de force, car cela a toujours été ainsi. Faire autrement, cela voudrait dire rompre avec sa communauté, ses traditions.		
5. Pour beaucoup de familles, marier une fille permet d'avoir une bouche en moins à nourrir, car elle part habiter chez son mari ou la famille de son mari.		
6. Dans certains pays, les familles aiment beaucoup organiser de grandes fêtes. Les parents peuvent vouloir marier leur fille, car c'est l'occasion de faire la fête et d'inviter toute la famille et les amis.		
7. Certaines familles estiment que marier leur fille est le meilleur moyen de les protéger contre la violence de leur quartier, leur communauté d'origine. On la met en sécurité ailleurs.		
8. Ce n'est pas grave de marier sa fille, car la plupart du temps, même une fois mariée, elle reste à la maison avec ses parents jusqu'à ses 18 ans.		

DROITS DES FEMMES (1 ET 2)

Travail à partir de l'exposition « Halte à la violence contre les femmes »

1. En quelle année a été adoptée la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes par les Nations Unies ?	❑ 1993 ❑ 2003 ❑ 2010
2. Dans quel(s) lieu(x) les femmes et les filles sont le plus fréquemment victimes de violences?	❑ Dans la rue ❑ Dans le foyer et la communauté ❑ Au travail
3. La violence au sein du couple est un délit.	❑ Vrai ❑ Faux
4. Combien de femmes meurent tous les mois sous les coups de leurs compagnons ?	❑ 5 ❑ 15 ❑ 30
5. Citer deux pays dans lesquels le viol est utilisé comme une arme de guerre	
6. La violence contre les femmes existe aussi en France.	❑ Vrai ❑ Faux
7. La violence psychologique exercée au sein de la famille est considérée comme une forme de violence contre les femmes par la déclaration des Nations Unies.	❑ Vrai ❑ Faux
8. On appelle traite des femmes.	❑ Le déplacement de personnes en ayant recours à la force ou à d'autres formes de contrainte (enlèvement, fraude, tromperie), à des fins d'exploitation. ❑ Le déplacement de personnes pour chercher du travail à l'étranger. ❑ Le déplacement de personnes en temps de guerre.
9. Quelle est la date de la journée internationale de la femme ?	
10. Amnesty International est	❑ Une organisation non gouvernementale (ONG) ❑ Une agence du ministère des droits des femmes ❑ Une organisation de la charte africaine des droits de l'Homme

Contacts

Odile de Courcy
Éducation aux droits humains - Pôle Vie militante
Tél : 01 53 38 65 14 (sauf mercredi)
odecourcy@amnesty.fr

Commission éducation aux droits humains
comedh@amnesty.fr

Commission Orientation sexuelle et identité de genre
lgbt@amnesty.fr

Commission Femmes
comfemmes@amnesty.fr

Amnesty International
76, boulevard de la Villette - 75940 Paris cedex 19
http://www.amnesty.fr/

Campagne « Mon corps, mes droits »
Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site internet d'AIF :
www.amnesty.fr/mon-corps-mes-droits
Contact : yprigent@amnesty.fr

Contact local :